29e ANNÉE — 1880

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — QUINZIÈME ANNÉE

N° 4. 15 Avril 1880



PARIS
AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ
LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER
33, RUE DE SEINE, 33

LONDRES. — Nutt, 270, Strand.
AMSTERDAM. — Van Bakkenes et Cie.
LEIPZIG. — F.-Brockhaus.
BRUXELLES. — Veyrat (Mlle).

1880

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

SOMMAIRE

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. Jules Bonnet, Courbevoie (Seine). L'affranchissement est de rigueur.

Prière d'adresser place Vendôme, 16, les livres, estampes, médailles, etc., offerts à la Bibliothèque de la Société, ouverte au public tous les jeudis, d'une heure à cinq heures.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

La Société de l'histoire du Protestantisme français a tenu sa vingt-septième séance annuelle, le jeudi 8 avril, à 8 heures du soir, au temple de l'Oratoire Saint-Honoré, devant une assemblée qui n'était ni moins brillante ni moins sympathique que celle de l'an dernier. De nombreux pasteurs de Paris, et quelques-uns déjà arrivés des départements, avaient pris place en face du bureau. L'attrait de beaux chants religieux exécutés par l'Union chorale de l'Eglise reformée de Paris se joignait à celui des mémoires historiques qui remplissent d'ordinaire la séance. On sait que l'historien de Clément Marot, M. Douen, qui propose pour les psaumes le retour pur et simple à la mélodie primitive et à l'harmonie de Goudimel,a publié un recueil de 35 psaumes, parmi lesquels on avait choisi cinq morceaux dont la remarquable exécution a été l'événement de la soirée. Après une invocation prononcée par M. le pasteur Appia, M. le baron F. de Schickler président, à lu sur l'œuvre historique un de ces rapports sobres et élégants dont il a le secret. On a ensuite entendu la lecture faite par M. le pasteur Dhombres du rapport de M. Jules Bonnet sur le mémoire presenté au concours : *Agrippa d'Aubigné considéré comme historien.* Quelques pages du mémoire lues par M. le professeur Viguié ont fait apprécier les mérites du lauréat, M. Eug. Réaume. Ces diverses lectures, alternées de chants,ont captivé jusqu'au bout l'intérêt de l'assemblée, qui ne s'est retirée qu'après 10 heures, après une fervente prière de M. le pasteur Paumier. Grâce à l'heureux choix des psaumes (3, 90, 1, 68, 42) si bien interprétés par l'Union chorale, la fête historique que notre Société célèbre chaque année à l'Oratoire, est devenue aussi la fête de l'art classique protestant du XVIe siècle.

RAPPORT DE M. F. DE SCHICKLER, PRÉSIDENT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Vous vous souvenez encore de notre belle fête de l'an dernier. L'empressement sympathique de la foule immense que ce vaste sanctuaire avait peine à contenir, nous prouvait à quel point notre pensée avait été d'avance non seulement comprise, mais appréciée. Et quand, sous les voûtes du temple, se sont élevés dans leur sévère et pure harmonie les vieux psaumes huguenots, les chants des martyrs, du Pré aux Clercs, des batailles, tout un passé de foi, d'héroïsme, de souffrance intense et de résignation sainte n'a-t-il pas repris devant tous sa réalité et sa vie ? Aussi cette première exécution solennelle dans notre XIXe siècle des mélodies qui, rompant avec le plain-chant ouvrirent au XVIe la voie aux progrès de l'art moderne, cette reproduction vraiment historique d'un côté — et non le moins intéressant ni le moins fécond — de notre Réforme française, a-t-elle été pour notre Société un des traits marquants, et je n'hésite pas à le dire, puisque vos suffrages nous y ont autorisé, un des succès de l'exercice dont nous avons mission de vous entretenir.

Mais que parlais-je du passé ? Ce soir encore vous répondez à notre appel. Ce soir encore vous vous associez à cette évocation *des jours d'autrefois*. Votre affluence est un premier remercîment, certes le plus précieux de tous, pour ces dames et ces messieurs, qui avec une ferveur et un élan tout protestants font monter devant vous vers le Dieu de leurs pères, ces psaumes que leurs pères ont tant aimés. En votre nom, autant qu'au nom du Comité, nous exprimons notre vive reconnaissance à l'*Union chorale de l'Eglise réformée de Paris*, aux membres participants, à ceux qui la dirigent, à tous ceux aussi qui en dehors de l'Union chorale, dans un sentiment de chrétienne confraternité, se sont joints à elle ce soir et ont bien voulu apporter

à notre Société le concours de leur talent et de leur sympathie.

Le concert spirituel de cette année aura un caractère un peu différent du premier. Goudimel, c'est M Douen qui nous l'apprend, « Goudimel ne se lassait pas d'appliquer à un même air toutes les ressources de son art. » Il avait adapté aux mélodies des psaumes jusqu'à trois harmonies différentes. L'an dernier nous avons essayé de vous donner quelque idée d'une des plus savantes de ces harmonies. Aujourd'hui c'est vers la plus simple que nous désirons appeler votre attention. Sans cesser d'être scrupuleusement historique, l'essai revêt une forme plus pratique cette fois. En reprenant cette harmonie aussi pure qu'elle est simple, nos églises ne réaliseraient-elles pas un sérieux progrès?

Dans le cours de trois siècles les psaumes que nous avons pris l'habitude de chanter ont été singulièrement altérés. On a commencé par défigurer les notes de la mélodie, on en a changé la valeur, puis on s'est attaqué à quelques-unes de ces notes en leur en substituant d'autres, ensuite on a modifié les tons, et enfin, ici et là ont surgi des harmonies modernes sous la parure desquelles Goudimel et Bourgeois ne reconnaîtraient guère la grande inspiration du XVIe siècle. Au contraire ce que vous entendez ce soir — le psaume 3 si vibrant d'inébranlable confiance en Dieu, le 90e ou Th. de Bèze a rendu avec tant d'élévation la sublime poésie d'Israël, le 42e qui restera toujours l'expression pénétrante de cette soif de Dieu que Dieu seul peut étancher — ces psaumes, on vous les chante selon la mélodie que Bourgeois a écrite, mise à quatre parties par Goudimel lui-même. Le 1er est tout entier de Bourgeois, mélodie et harmonie; le 68e dit *des Batailles*, s'il a été chanté à 4 parties dans les jours paisibles, n'a dû l'être qu'à l'unisson, à l'heure de la lutte opiniâtre et du combat pour la foi.

L'histoire du Protestantisme français est comme toute traversée par le chant des psaumes. On vous a rappelé qu'ils ont retenti sur les premiers bûchers, qu'ils ont été adoptés avec

enthousiasme par les masses populaires, pénétrant jusque dans le palais des rois où notre grand satirique s'étonnait de les rencontrer, qu'ils ont relevé les courages et consolé les cœurs aux heures les plus douloureuses. Partout où la Réforme s'étend, le chant des psaumes l'accompagne. Dans un poème béarnais de Fondeville publié il y a quelques jours à peine par MM. Barthety et Soulice [1], les calvinistes sont dépeints chantant tous, « hommes et femmes, ouvriers, artisans, grands et petits, ces chants qu'ils appellent des prières. » Au XVIIe siècle l'évêque Godeau, paraphrasant les psaumes, écrivait dans sa préface « Ceux dont nous déplorons la séparation de l'Église, ont rendu la version dont ils se servent célèbre par les airs agréables que de doctes musiciens y mirent : *les savoir par cœur est parmi eux comme une marque de leur communion*; et à notre grande honte, dans les villes où ils sont en plus grand nombre, on les entend retentir dans la bouche des artisans, et à la campagne dans celle des laboureurs, tandis que les catholiques ou sont muets ou chantent des chansons deshonnêtes» Le prélat aurait pu ajouter, et dans la bouche des confesseurs pour la foi, Lisez l'admirable récit des souffrances de Jeanne Terrasson que MM. Claparède et Goty viennent de joindre à ces Mémoires de Blanche Gamond dont le *Bulletin* eut autrefois la primeur [2]. et vous verrez ce qu'ont été les psaumes pour cette humble femme, une des confesseuses de J.-C. Son récit en est imprégné d'un bout à l'autre. Il commence par une des strophes : dans ses angoisses comme dans ses délivrances, c'est toujours aux psaumes qu'elle emprunte ses cris de détresse ou ses actions de grâces. Quand après six mois de prison à Grenoble on l'a fait sortir avec 27 compagnons d'infortune « non pour nous soulager mais pour nous faire tourmenter et traduire à Valence dans l'hôpital de la Rapine, ils trouvent

1. Calvinisme de Béarn, poème béarnais de J. Henri Fondeville, publié par H. Barthety et Soulice. — Pau 1880.

2. Deux héroines de la foi. Blanche Gamond et Jeanne Terrasson. Récits du XVIIe siècle publiés par MM. Claparède et Ed. Goty. Paris. Sandoz et Fischbacher in-12.

une grande foule de gens de la ville qui attendent pour les voir partir et les accompagnent au bateau par le chant :

O pasteur d'Israël, écoute.
Toi qui conduis la troupe toute
De Joseph ainsi qu'un troupeau... (Ps. 80).

Un jour les pauvres prisonnières se consolent par le chant du Psaume 130 :

Du fonds de ma pensée,
Du fonds de tous ennuis
A toi s'est adressée
Ma clameur jour et nuit.

Mais elles sont entendues et le geôlier ouvrant avec une émotion démesurée leur crie : Pourquoi est-ce que vous avez chanté les Psaumes ? — Nous lui répondîmes ; Parce que c'est les louanges de Dieu : Et lui : Je veux vous apprendre que l'on ne chante point de ces sortes de choses dans cette maison. Allons que l'on me sorte ces chiennes l'une après l'autre que je les roue de coups. » La terrible exécution suit la menace, sans dompter la fermeté des captives ; les chants ont bientôt repris et Jeanne Terrasson nous assure que cette joie spirituelle ôtait toutes leurs amertumes.

Ne sont-ce point là, Messieurs, de grands exemples? Vous en aurez trouvé de semblables dans la correspondance des galères reproduite cette année par le *Bulletin*, et dans ce relevé de nouvelles lettres des prisonnières, récemment découvertes à la tour de Constance, que M. Sagnier, membre associé au Comité, a élucidée avec autant de sagacité que d'émotion. (Une des infortunées y a été détenue 40 ans !). Parvenu à son XXIX[e] volume le *Bulletin*, dont la continuation est le premier de nos devoirs, réclamera bientot une table générale et analytique par laquelle il sera possible de constater et de mieux mettre à profit les ressources qui ne cessent de s'y accumuler. Citons encore parmi les documents imprimés, et par là sauvés, le Discours des choses

advenues en la ville de Lyon pendant que M. de Soubize y commandait (1562-1563), et la curieuse et vivante lettre de la même époque ou une mission à la foire de Guibray en Normandie. Parmi les études, deux chapitres des Mémoires de M. Schybergson d'Helsingfors sur le duc de Rohan et la chute du parti protestant en France, une notice par M. L. Duval archiviste de l'Orne sur le sujet jusqu'ici peu approfondi des écoles protestantes d'Alençon, et la jeunesse des trois fils de Rabaut racontée par M. le pasteur Arnaud, d'après 150 lettres inédites appartenant à la famille Sérusclat.

Un de nos correspondants de l'étranger, M. Gustave Masson nous annonce des extraits des papiers de Ruvigny conservés au British Museum et qui touchent de près à l'insurrection des Cevennes. Nous y joindrons dans les prochaines livraisons, avec la suite de la correspondance du baron de Salgas — ce forçat qui, selon ses propres paroles à sa femme, était plus dígne d'elle dans la captivité que dans la liberté, — une série d'extraits glanés, au point de vue surtout historique, dans les actes manuscrits des synodes provinciaux du XVIIe siècle, que l'infatigable M. Auzière recherche avec tant de zèle et reproduit avec tant d'exactitude. Il y a là des noms et des faits qu'il est essentiel de ne pas laisser perdre. Malheureusement les lacunes sont nombreuses dans les séries de ces procès-verbaux, il en a péri sans retour dans le grand naufrage de 1685. Aussi dès qu'on nous en signale, à défaut des originaux — dont nous possédons cependant quelques vénérables dossiers, cherchons-nous à nous en procurer des copies. Vous comprenez l'íntérêt de premier ordre qui s'y rattache pour l'histoire de chacune de ces Eglises si nombreuses autrefois, d'abord si florissantes et bientôt si éprouvées. L'obligation s'impose surtout à nous — ainsi que nous l'écrivait déjà en 1866 le regretté archiviste des Basses-Pyrénées, M. Raymond —quand les documents sont loin de Paris, centre où les travailleurs pourraient mieux les consulter. C'est ainsi que cette année, avec l'autorisation du ministre de l'intérieur, nous avons pu faire transcrire dans les

archives de la Drôme les actes des Synodes du Dauphiné de 1600 à 1620, 3 in-folio que nous déposons à la Bibliothèque du Protestantisme français. Notre collègue M. Gaufrès a bien voulu agir de même pour les curieuses lettres de Baduel qu'il a fait copier à Avignon. Notre collection de copies est destinée, nous n'en doutons pas, à prendre une importance de plus en plus grande ; nous avons hâte de l'étendre, mais plus les perspectives sont vastes et plus il devient difficile au Comité de suffire à ces devoirs multiples de la Bibliothèque.

Le rapporteur n'aura garde d'oublier les amis chrétiens qui dans cet exercice encore nous ont aidés à les remplir [1]. Au premier rang il placera le nom de madame la baronne de Neuflize dont vous êtes accoutumés à constater les libéralités, ceux de MM. les pasteurs Maulvault et Et. Coquerel, de M. Rod. Reuss de Strasbourg, de M. Alexandre de Lessert du Havre, de M. Charles Sagnier qui faisant tirer quelques exemplaires exceptionnels avec noms imprimés, de son étude sur la Tour de Constance, en a consacré un spécial à la Bibliothèque « dans la pensée d'engager les écrivains protestants à l'imitation ». Ah ! Messieurs, nos ambitions sont plus modestes, et nous demandons seulement à nos coreligionnaires de ne pas oublier le dépôt de leurs ouvrages sur ces rayons qui, tôt ou tard, devront renfermer toutes les publications anciennes et modernes se rapportant, de près ou de loin, au protestantisme français.

1. Donateurs de livres du 1er mai 1879 au 8 avril 1880:

Les Facultés de Théologie protestantes. Le Ministère de l'Instruction publique. Anonymes. MM. Auzière pasteur, Bonnard pasteur, J. Bonnet, H. Bordier, Cte de Clervaux, Et. Coquerel, pasteur, Cte Delaborde, Ericson, pasteur, Fischbacher. Ch. Frossard, pasteur, Garelli, Gary, pasteur, Grassart, Leblois, pasteur, Al. de Lessert, Lièvre, pasteur, W. Martin, Maulvault, pasteur, A. Michel, Fr. Passy, Ch. Read, Rod. Reuss, F. de Schickler, de Sémallé, Villaret, J Wallon, mesdames la baronne de Neuflize, la baronne de Pages, H. Thuret.

Comme auteurs: MM. Rev. Baird, Barthety, Borelier, Bouvier, pasteur, Briot pasteur, Byse, pasteur, de Cazenove, Claparède, Ph. Corbière, pasteur, Cte Delaborde, Douen pasteur, Dupin de St-André, pasteur, P. de Félice, pasteur, Benj. Fillon, Frossard pasteur, Gaberel, Goty, E. Halphen, Hugues, Lesens, Lombard, Maillet, Mazaroz, Nogaret, pasteur, Paillard, Pradel, R. Reuss, Roman, Sagnier, Ch. Schmidt, Soulice, Toliin, pasteur, M. Vernes, Wickham, Vaurigaud.

Manuscrit: MM. Broussoux, pasteur, Crottet, pasteur, Frossard, pasteur, Gaufrès, Lièvre, pasteur, Vielle, pasteur.

Gravures: MM. Garelli, Ladevèze, A. de Lessert, Racine-Braud, Rossignol, F. de Schickler, et madame la baronne de Neuflize.

Médailles: M. Ch. Frossard, pasteur.

Souvenez-vous que nous acceptons de grand cœur aussi bien les attaques et les calomnies que les apologies et les défenses: le devoir de l'historien est de scruter les unes comme les autres. Aussi remercions-nous l'ami qui, sous le voile de l'anonyme, nous adresse un volume imprimé à Caen en 1579, avec ce titre caractéristique : *Le tombeau des Hérétiques* par Georges l'Apostre, où le faux masque des Huguenots est découvert.

Notre musée s'est augmenté d'environ 120 gravures, au nombre desquelles d'anciens portraits de Bédé, Coligny, S. Durand, Lesdiguières,Morus, Poiret, Henri IV ; des 102 Icones de Ruesner dans une riche reliure de 1600 ; c'est encore un présent de madame la baronne de Neuflize, d'une belle photographie de Th.de Bèze d'après le tableau de Porbus, saisissante image du vieux réformateur, don de M. Alfred André — enfin de trois autres reproductions photographiques, faites à notre intention avec une parfaite exactitude par les soins de M. Ferdinand Rossignol, de documents de famille de 1699 appartenant à M. Tibulle Ladevèze, juge de paix du Mas-d'Azil, viguier de France auprès de la république d'Andorre, et qui témoignent de la foi ardente et de l'énergie indomptable d'un de ses ancêtres « Elles comprennent deux interrogatoires, par le lieutenant criminel, d'un malade Jacques Ladevèze, constatant ses refus répétés de recevoir les sacrements catholiques et sa persistance dans son refus ; puis la pétition de l'inébranlable huguenot condamné à la prison, mais incapable de s'y rendre, et demandant à être délivré des archers établis à son chevet, et la réponse négative avec ordre de faire un brancard pour le transporter de force. Nous aimerions à vous lire ces pièces ; vous les trouverez in-extenso dans le *Bulletin* et vous apprécierez à sa juste valeur l'excellente pensée de MM. Ladevèze et Rossignol.

Depuis dix-neuf ans un colporteur évangélique parcourt les neuf départements de l'ouest et du centre : l'Oise, l'Aisne, la Haute-Saône, la Haute-Marne, le Doubs, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Aube et Allier. Il ne s'est pas contenté de répandre dans

ces contrées la parole de vie et de constater avec joie les moindres traces d'un réveil ; il s'est enquis partout des souvenirs que chaque jour menace d'effacer davantage et il a su se délasser de ses rudes labeurs, en retraçant dans des croquis, naïfs mais frappants, accompagnés de notes puisées aux meilleures sources, les vestiges anciens de maisons, de châteaux ou de sites historiques, et les temples, souvent bien humbles de l'époque actuelle. Et maintenant M. Dugrenier nous apporte cet album auquel il a consacré tant de soins. Si déjà la pensée est heureuse, si de plus l'exécution est intéressante, n'êtes-vous pas avant tout, Messieurs, touchés du sacrifice fait en faveur de la Bibliothèque ?

Nous ne pouvons qu'applaudir à ces initiatives locales. Il y a quelque temps un de nos coreligionnaires, M. Georges Wickham s'occupant de la création des Musées cantonaux — de « l'enseignement par l'attrait » comme il l'appelle si justement, nous engageait à recommander à nos correspondants, pasteurs et instituteurs, de ne pas négliger dans les cantons protestants le côté des souvenirs, et déjà au Mas d'Azil M. Ladevèze organise une division qui leur est consacrée. Il y a là un réveil de l'esprit historique et protestant que nous sommes heureux de constater; mais, comme nous l'écrit M. Wickham, c'est notre Bibliothèque qui doit continuer à former le Musée Central du Protestantisme, et nous ajouterons que tout ce qui est manuscrit nous paraît destiné, par sa nature particulièrement fragile et souvent fragmentaire, à venir se conserver ou se compléter à Paris. Dans cette section nous citerons cette année des mémoires autographes d'Eymar, membre distingué de l'Eglise du Gard, présent de M. Frossard; des dialogues sur la révocation, prêtés par M. le pasteur Vielle ; une discipline ecclésiastique du XVI[e] siècle que M. le pasteur Crottet envoie de Saint-Pétersbourg; une lettre autographe de Portalis au premier consul sur le traitement des pasteurs — le *Bulletin* la reproduira prochainement — enfin un recueil original des synodes du désert. N'est-ce point dans nos archives que devait reposer ce témoin de

longues épreuves? Les synodes tenus sous la croix dans le bas Languedoc depuis 1725 sont reproduits dans ces pages jaunies, sous cette basane usée par le transport d'une cachette à une autre, et au bas des pages vous retrouvez les autographes d'Encontre, de Pradel, de Rabaut. Nous le placerons à côté du recueil du haut Languedoc, don de la famille Durand,plus précieux encore puisqu'il porte la signature du dernier pasteur martyr Rochette.

Le 2 décembre dernier, un pasteur des Cévennes qui avait compris ce côté pratique et conservateur de notre tâche, et nous avait adressé quelques fragments récoltés dans ses environs, répondait à nos remercîments. « Je m'efforcerai de les mériter dans l'avenir, je n'ai vraiment pas encore assez fait. Je me propose d'entreprendre, quand viendront les beaux jours, une série de courses que je consacrerai à rechercher dans les archives de quelques vieilles familles du pays les documents qui pourront intéresser notre histoire religieuse. J'ai l'espoir que mon projet ne sera pas tout à fait sans résultats, si Dieu me permet de l'exécuter... » Messieurs, Dieu ne l'a point permis, et la joie que nous ressentions en recevant ces promesses de M. le pasteur Broussoux, s'est changée en une douloureuse émotion que vous partagerez, quand au milieu de sa jeunesse, de son activité pastorale, de son intérêt pour notre œuvre dont il voulait devenir le missionnaire dévoué, il a été, avant l'heure, semble-t-il, appelé le 2 février, dans le repos de son maître.

Un autre ami nous a quittés. Celui qui dès les premiers jours de notre Bibliothèque avait dégarni la sienne en notre faveur, celui qui, le premier aussi, par un véritable sacrifice, avait su prélever sur une fortune peu considérable, ce qu'il appelait la dîme de votre société. Lorsque le Comité décida, en 1877, de se rattacher des membres associés avec voix consultative et d'offrir ce titre à ceux de nos amis qui l'aideraient, par une cotisation de 300 francs une fois versée, à constituer pour l'avenir un capital inaliénable, il se sentit pressé d'offrir le premier de ses diplômes à M. Froment, à la mémoire vénérée duquel le

Comité m'a chargé de rendre ce soir l'hommage de sa reconnaissance et de ses regrets.

Que d'autres ouvriers, que d'autres amis succèdent dans ce vaste champ à ceux que Dieu nous redemande. Ne nous est-il point permis d'adresser notre appel avec un redoublement d'espérance ? Il semblerait que notre œuvre commence enfin à être un peu mieux comprise. Aux grandes églises, qui nous continuent leurs libéralités : Nîmes, Rouen, Reims, Nantes, Bergerac, Toulouse, Saint-Étienne, la chapelle Saint-André, dont la collecte a produit 438 francs, la chapelle Taitbout, Réalmont, où la souscription se fait à domicile ; aux deux Églises de l'étranger, Saint-Pétersbourg et Bâle, qui ne nous oublient pas ; aux humbles troupeaux que le phylloxera désole, sans les empêcher de nous envoyer leur obole, se sont joints cette année quelques noms de plus, et nous unirons, dans l'expression de notre gratitude, Bolbec, qui nous envoie 112 francs, Alais : 100 francs, Amélie-les-bains, Bernis, Cournonterral, Épinal, Loriol, Neuilly sur Seine, Pignan, Saint-Laurent le Minier, Vézenobres, et les montagnards d'Osse, et les pauvres tisserands de Fresnoy-le-Grand qui nous ont apporté de si bon cœur leur petite offrande. Mais, en résumé, ne faut-il point le répéter une fois de plus, qu'est-ce, pour toute la France, que 70 Églises donatrices[1] ?

Aussi, enregistrons-nous avec joie le mouvement qui s'accentue en faveur de la fête de la Réformation : le Consistoire de Castres, émettant le vœu que chacune des sept Églises du ressort la célèbre dorénavant avec collecte pour votre Société ; le Synode officieux de la 19e circonscription, assemblé à Crest,

1. Eglises donatrices en 1879 : Aiguevives, Alais, Amélie-les-Bains, Anduze, Annecy, Bâle, Bergerac, Bernis, Bolbec, Boulogne, Caen, Cambrai, Cannes, Castres, Caussade, Cette, Clairac, Clermont-Ferrand, Cournonterral, Dieppe, Epinal, Fontainebleau, Fresnoy-le-Grand, Gajan, Ganges, Gémozac, La Grand Combe, Le Mans, Les Aubais, Loriol, Lunéville, Lusignan, Mauguio, Mialet, Montpellier, Mouchamp. Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Nîmes, Niort, Nyons, Orpierre, Osse, Paris (Oratoire, St-André, chapelle Taitbout, Asile Lambrechts), Périgueux, Pignan, Réalmont, Rouen, St-Antonin, St-Etienne, St-Germain-en-Laye, St-Jean-du-Gard, St-Laurent du Cros, St-Laurent le Minier, St-Pétersbourg, Ste-Croix de Valfrancesque (pour la consistoriale de Barre), Tonneins, Toulaud, Toulouse, Vézenobres. Cette liste s'arrête au 8 avril 1880.

priant les pasteurs « d'attacher une importance particulière à cette fête », *et votre Société n'est pas oubliée dans la délibération ;* enfin le Synode officieux, qui s'est réuni à Paris au mois de décembre, recommandant aux Églises l'établissement d'une fête de la Réformation... et recommandant aussi l'*usage adopté* de faire ce jour-là une collecte en faveur de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.

Messieurs, Dieu veuille bénir ces résolutions et ces conseils, et que la livraison spéciale du *Bulletin* que, sans attendre leurs dons, nous envoyons désormais le 15 octobre à *toutes les Églises réformées de France*, serve à réveiller de plus en plus dans les âmes les saintes aspirations vers la foi, vers le progrès, vers l'union, qui sont les vraies traditions inscrites à chaque page de notre histoire !

Souvenez-vous des choses d'autrefois, c'est la parole qui a retenti le 31 août dernier, dans une de ces assemblées solennelles en plein air, que les paroisses unies de la consistoriale de Barre tiennent de préférence avant la saison rigoureuse. Dix pasteurs, trois mille fidèles, entouraient M. Viguié sous les châtaigniers séculaires de la vallée de Sainte-Croix de Valfrancesque. L'un de nos collègues, heureux de nous représenter dans cette fête cévenole, toute consacrée au passé, nous a retracé le recueillement profond de l'auditoire, l'émotion à peine contenue, l'impression ineffaçable laissée dans tous les cœurs, et se reportant à ces temps sombres des persécutions où, par ces mêmes sentiers, d'autres protestants venaient écouter la parole de Dieu, non pas ainsi par groupes nombreux, en plein soleil, en toute sécurité, mais isolés, prenant force précautions pour ne pas éveiller l'attention, ne sachant pas, hélas, si le soir ils seraient en vie ou conduits en prison par les troupes de M. l'intendant, pour être de là envoyés, les hommes aux galères et les femmes à la tour de Constance. « Je me disais, » nous écrivait-il, « combien, dans ce siècle de tolérance, il nous est plus aisé de rester protestants ; mais combien aussi nous sommes coupables de faiblir ou de nous diviser. »

Oui, Messieurs, les temps ont marché, et l'exhortation du prophète Isaïe ne s'est-elle pas imposée à vos consciences, quand vous avez appris, au mois de novembre, que l'Église de Versailles célébrait cette année la fête de la Réformation dans le palais même du grand roi? Si l'asile n'est que transitoire, en attendant la reconstruction du temple, que la leçon est cependant frappante, pour les descendants de ceux dont les enfants, par une déclaration signée dans ce même palais, étaient invités à se convertir dès l'âge de sept ans! Ils sont nombreux, les arrêts datés de Versailles; le somptueux et splendide édifice sortait à peine de ses fondations, en octobre 1664, que deux de ces arrêts, dans les premiers qui y furent signés, ordonnaient la démolition des temples d'Alençon et de Rouen. Et puisque notre attention se reporte ce soir avec un redoublement d'intérêt sur nos hymnes sacrés, rapprochez cette exécution à pleine voix des psaumes par nos frères de Versailles, de cet épisode que nous racontent les lettres de la Palatine : La princesse se croyant seule un jour dans l'Orangerie, se hasarda à chanter un verset des psaumes, ce qu'entendit avec un si touchant transport le peintre huguenot qu'elle n'avait point aperçu.

Vous le voyez, Messieurs, l'exercice qui s'achève a été, sous le point de vue historique, favorable au protestantisme français. On l'étudie de près dans ses époques successives, dans ses hommes illustres. Il nous est arrivé de l'autre bord de l'Atlantique une belle et importante histoire de ses origines (*History of the Rise of the Huguenots*) par le Rév. Baird; nous la louerions davantage si, dans sa Préface, le savant auteur n'avait insisté sur les travaux du Comité. Le même scrupule arrête le rapporteur, alors qu'il aimerait à vous montrer tout ce dont la science est redevable cette année à trois de nos collègues : à M. le comte Delaborde, pour le premier volume de la biographie de Coligny, enrichie de tant de lettres de l'amiral; à M. Douen, dont les *Premiers Pasteurs du Désert* (1685-1700) sont une véritable résurrection de martyrs à peine con-

nus, presque toujours oubliés ; à M. Henri Bordier, qui, sans négliger le grand œuvre de la réédition de la *France protestante*, a prononcé sur la question de la préméditation de la Saint-Barthélemy un jugement circonstancié, approfondi, décisif, appuyé sur des preuves qu'il nous paraît impossible de réfuter désormais.

J'ai dit la *France protestante*. La 4e livraison est achevée et elle, avec le second volume, que nous pouvons dès ce soir vous présenter en entier, dans la certitude que tous les souscripteurs l'auront entre les mains avant la fin de ce mois. Vous connaissez l'immensité de la tâche, et à côté du labeur intellectuel peut-être n'avez-vous pas toujours assez songé aux difficultés matérielles d'une aussi noble et aussi vaste entreprise. Mais tous, vous vous joindrez, nous en sommes persuadés, à nos sentiments de profonde gratitude envers un généreux bienfaiteur dont nous avons vainement cherché à savoir le nom —le mystère est demeuré impénétrable, et qui, de Genève, nous adresse pour aider à la publication de la *France Protestante* le magnifique don de dix mille francs.

L'aide est puissante et, pourquoi ne point l'avouer ? Elle était nécessaire ; mais c'est l'encouragement moral qui nous est surtout précieux. Si vous saviez dans une carrière à parcourir telle que la nôtre, combien on a besoin d'être entouré des sympathies de ses coreligionnaires, de s'élever au-dessus de nos divisions aussi tristes que stériles, et de sentir qu'en présence des attaques dirigées contre le protestantisme et son histoire, c'est au nom de tous qu'on a le droit et le devoir de parler, et justifiant le passé, de préparer l'avenir.

Grâce à Dieu, si chaque exercice nous apporte de ces devoirs impérieux, il nous met aussi à même de constater nos progrès. Il en est un que nous avons tenu à vous annoncer et qui répondra aux désirs qu'on nous a souvent exprimés. La bibliothèque de la Place-Vendôme n° 16 sera bientôt ouverte deux fois par semaine au lieu d'une ; en ajoutant le lundi au jeudi nous espérons satisfaire aux légitimes exigeances du public

studieux, à qui l'unique séance hebdomadaire permet difficilement un travail suivi.

Un mot encore, et ce mot ce m'est un honneur de le prononcer. Le concours sur Agrippa d'Aubigné, prorogé à deux reprises, a enfin provoqué un mémoire que le Comité a été unanime à couronner. Un juge compétent en question d'histoire et de littérature. M. Jules Bonnet, analysant cet important travail, nous en fera apprécier la valeur exceptionnelle et le sérieux intérêt. En décernant le prix à M. Eugène Réaume, professeur de rhétorique au lycée Fontanes, votre Société est heureuse non seulement de faire ressortir le mérite de cette étude, mais encore de rendre hommage à la belle publication des œuvres complètes d'Agrippa d'Aubigné, poursuivie depuis bientôt dix années avec des soins si éclairés, une science si solide, un dévouement si constant.

Messieurs, le soir où l'on vous parle d'Agrippa d'Aubigné, le chant des psaumes est de saison. Souffrant de les voir profaner par la Cour des Valois, il osait écrire :

Ce luth qui touche un psaume a un métier nouveau.
Il ne plaît pas à Dieu...

N'est-ce pas lui qui nous montre à l'heure funeste des guerres civiles

... Deux camps dont l'un prie et soupire en s'armant !

Qui, dans un élan de piété ardente s'écriait :

Quoi serons-nous muets, serons-nous sans oreilles,
Sans mouvoir, sans chanter, sans ouïr tes merveilles ?
Nos doigts ne sont plus doigts que pour tourner tes sons.
Nos voix ne sont plus voix qu'à tes saintes chansons.

Lui surtout qui peint en ces traits saisissants ce tableau de l'Eglise captive et persécutée :

Elle a les fers aux pieds, sur les gesnes assise,
A sa gorge la corde et le fer inhumain...
Un pseaume dans la bouche et un luth en la main !

AGRIPPA D'AUBIGNÉ CONSIDÉRÉ COMME HISTORIEN

RAPPORT SUR LE CONCOURS.

Messieurs,

C'est un privilège trop rare de la Société de l'histoire du Protestantisme français de vous entretenir de travaux provoqués par elle sur des points importants de cette histoire, et jugés dignes d'une de ces récompenses qui sont un hommage rendu au savoir, au talent. Une biographie de Th. de Bèze, mise au concours à deux reprises, n'a suscité aucun mémoire sur un des plus beaux sujets qui pussent être proposés à l'érudition historique et au goût littéraire. Plus heureux aujourd'hui, nous venons vous exposer les résultats d'un concours qui, s'il a prolongé notre attente, a justifié ses promesses, et ajoutera une œuvre distinguée de plus à celles qu'a déjà inspirées l'étude du XVI[e] siècle.

S'il est une époque dont on peut dire qu'elle est à la fois antique et contemporaine pour nous, c'est celle qui vit la Réforme, les guerres de religion, et que l'on ne peut étudier sans sentir se réveiller en soi les passions d'un âge disparu, sans être du parti de Guise ou de Condé, ou, ce qui vaut mieux, de l'Hôpital. Et quelle figure plus originale dans cette époque si agitée que celle d'Agrippa d'Aubigné, homme de plume et d'action, satirique, historien, controversiste, poète, et sachant faire vibrer toutes les cordes de l'éloquence en des pages vigoureuses où la langue de Marot et de Calvin atteint un relief étonnant! La biographie d'un tel homme serait l'histoire de tout un siècle avec ses péripéties, ses révolutions, ses catastrophes, qui nous émeuvent si profondément, champ trop vaste pour un concours, et que nous avons dû circonscrire en nous attachant à un seul aspect du sujet : *D'Aubigné considéré comme historien dans ses œuvres et sa correspondance.* Tels sont les termes de la ques-

tion posée pour la première fois en 1875, tacitement maintenue depuis comme un appel qui ne pouvait manquer de trouver un écho dans le public studieux dont la devise est ce mot du sage : *Laboremus!*

Dès les premières pages du mémoire qui nous a été présenté, on sent un écrivain d'une rare compétence, également familier avec le XVI[e] siècle et avec l'auteur proposé à son étude. On soupçonne un des savants éditeurs qui ont accepté la tâche de faire revivre tout entière, dans une collection monumentale, honneur d'une de nos librairies parisiennes[1], l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné, et qui n'ont reculé devant aucun labeur pour remplir cette noble mission. Genève, patrie adoptive de d'Aubigné, « chevet de sa vieillesse et de sa mort », a été le théâtre de leurs explorations. Sur le riant coteau de Coligny, entre le lac et le mont Blanc, s'élève le château de Bessinges, dont la belle bibliothèque attire de nombreux visiteurs. A côté de lettres autographes des réformateurs et de correspondances inédites de Rohan et de Voltaire, on remarque dix volumes de pièces diverses d'Agrippa d'Aubigné, dont un contenant le texte primitif des mémoires de sa vie, supérieur au texte de l'exemplaire de M[me] de Maintenon, détruit dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre par la Commune[2]. Dans ce sanctuaire studieux de Bessinges, où sourit un ravissant portrait de Th. de Bèze, en ses jeunes années, et dont M[me] la douairière Tronchin-Calandrini fait si noblement les honneurs, MM. Eug. Réaume et de Caussade ont passé de longues heures qui leur semblaient courtes, et recueilli bien des trésors qui figurent déjà dans la belle édition publiée par leurs soins. M. Réaume, en particulier, a dû y puiser plus d'une inspiration pour le mémoire destiné au concours de notre Société.

Ce mémoire, nourri de faits et d'idées, plein de vues inté-

1. Librairie d'Alphonse Lémerre. 5 volumes, dont le premier contient la *Vie* et la correspondance inédite d'Agrippa d'Aubigné, ont déja paru. Voir le *Bulletin*, t. XXIII, p. 326, et t. XXVII, p. 48.
2. C'est celui qui a servi de base à l'édition déjà si améliorée de M. Ludovic Lalanne,

ressantes, qui, sur certains points, a dépassé nos vœux, ne les a peut-être pas entièrement remplis à d'autres égards, l'auteur ne s'étant pas strictement renfermé dans les termes de la question : *D'Aubigné considéré comme historien*. Il nous a donné *plus* et *moins* que nous n'avions demandé, une étude complète où l'exposition biographique vient en aide à la critique littéraire, où l'homme et l'historien s'éclairent, s'expliquent l'un par l'autre. Sans méconnaître les avantages d'un plan élargi où toutes les questions sont posées à leur tour et tous les aspects du sujet successivement éclaircis, on peut regretter le cadre plus modeste, mais vaste encore, où les titres de d'Aubigné, comme historien, auraient été minutieusement pesés, rigoureusement établis par une comparaison attentive avec ses précurseurs et ses émules. Lui-même semble avoir voulu ouvrir cette voie par l'hommage qu'il rend à La Popelinière et à de Thou dans la préface de son *Histoire*. M. Réaume a repris pour son compte cette comparaison en quelques pages excellentes où il n'a pas de peine à montrer que d'Aubigné demeure toujours original jusque dans ses emprunts. L'histoire au XVIe siècle, avec ses représentants huguenots si dignes d'estime, le président de La Place, Régnier de La Planche, de Serres, La Noue; — avec sa riche efflorescence de Mémoires qui annoncent les merveilles du siècle suivant, est un beau sujet qui pouvait tenter un écrivain, ne fut-ce que comme introduction au principal ouvrage de d'Aubigné. M. Réaume n'a pas succombé à cette tentation, et nous devons le suivre sur le terrain qu'il a volontairement choisi.

C'est par l'étude de l'homme qu'il aborde celle de l'historien qui a mis le plus de lui dans son œuvre, et qui, présentant son livre à la postérité, a pu tenir ce fier langage : « Mon dessein s'estend autant que ma vie et mon pouvoir. Je ne m'excuserai point par crainte ni par espérance, plus empesché à chastier l'excès de ma liberté qu'à me guérir du flatteur. Nourri aux pieds de mon Roy, desquels je faisois mon chevet en toutes les saisons de ses travaux, quelque temps eslevé en son sein, et

sans compagnon en privaulté, et lors plein de franchises et sévérités de mon village; quelquefois esloigné de sa faveur et de sa cour, et lors si ferme en ses fidélités que, mesme au temps de ma disgrace, il m'a fié ses plus dangereux secrets, j'ay receu de luy autant de biens qu'il m'en falloit pour durer et non pour m'eslever. Et quand je ne suis veu croisé par mes inférieurs, et par ceux mesmes qui, soubs mon nom, estoient entrés à son service, je me suis payé en disant : Eux et moi avons bien servi, eux à la fantaisie du maistre, et moy à la la mienne, qui me sert de contentement. » Cette humeur libre et frondeuse éclate à chaque page de l'œuvre de d'Aubigné; mais elle s'allie aux sentiments les plus généreux et au respect absolu de la vérité « dans la peinture d'un temps calamiteux, plein d'ambitieux desseins... et de mutations tant inespérées qu'aisément on tirera de ses narrations le vray fruict de toute l'histoire *qui est de connoistre en la folie et foiblesse des hommes le jugement et la force de Dieu.* »

Noble définition à laquelle l'historien n'entend pas déroger quand il ajoute : *Rendons vénérable nostre manière d'escrire!* Et qnelle plus sûre façon d'y réussir que la justice pleinement rendue aux ennemis, même déloyaux, le respect prodigué aux adversaires? D'Aubigné semble avoir réservé toute sa sévérité pour celui qui n'en est pas moins le héros de son livre, et qu'il a peint en traits si vifs parmi toutes les vicissitudes de sa fortune, de la Saint-Barthélemy au coup de couteau de Ravaillac. L'inflexible huguenot n'a jamais pardonné au Béarnais sa défection. Il l'a vue poindre de bonne heure dans les faiblesses et les défaillances qui présageaient la chute finale, et dictaient cette terrible apostrophe :

> La bouche de mon roy a sa foy renoncée;
> Or Dieu qui seulement ceste bouche a percée
> Quand ton cœur la suivra transpercera ton cœur!

Ainsi que l'a remarqué M. Réaume, l'*Histoire universelle* est moins sévère que la *Vie* pour le héros de Coutras et d'Ivry,

pour le monarque, « conquérant du sien propre », qui demeure (gloire unique!) le pacificateur de la patrie.

C'est que dans un livre écrit pour ses enfants, d'Aubigné a pu, sans se contredire, donner place à des confidences qui répugnent à la dignité de l'histoire dont il est si jaloux. L'homme qui s'adresse à la postérité perd de vue les misères et les petitesses du présent, et d'Aubigné a le cœur haut, l'inspiration magnanime, malgré l'humeur satirique qui semble le fond de sa nature. Dans le *Discours par stances* où gronde encore la muse des *Tragiques*, il pourra revendiquer en un vers touchant le privilège de :

Mieux pleurer, mieux aimer que nul autre son Roy!

La conception de l'*Histoire universelle* n'est pas sans grandeur; mais le cadre en est trop vaste pour que l'auteur n'ait pas faibli dans l'exécution; et les chapitres périodiquement consacrés aux nouvelles des quatre points cardinaux de l'Europe, ne semblent qu'une surcharge inutile. L'inspiration et la vie sont ailleurs. D'Aubigné ne se retrouve lui-même qu'en retraçant ce qu'il a fait, ce qu'il a vu, dans le drame de son temps, au risque d'y mêler quelque vanterie gasconne. Selon la juste observation de M. Réaume, l'*Histoire universelle* n'est que l'histoire des guerres de religion, une longue apologie du parti réformé, sans parti pris; « car l'auteur ne s'échappe jamais en déclamations. Il laisse parler les faits d'eux-mêmes, les mettant habilement en relief, s'en rapportant à leur éloquence ou concluant par une réflexion brève et péremptoire. » A cet égard, d'Aubigné est un maître, comme dans l'art imité des anciens, de rapporter les bruits de la renommée, les opinions des uns et des autres. en laissant deviner la sienne. S'il prodigue à l'excès les épisodes militaires, et jusqu'aux moindres rencontres où il a joué un rôle, il sait les relever par des traits expressifs que l'on n'oublie plus. Il a le secret de ces narrations vives, rapides, où l'auteur peint et juge d'un mot. La concision est

son mérite et son écueil. Dans sa manière d'exposer les faits, de mettre en scène les personnages, en rapportant leurs discours, leurs paroles, il n'invente rien; mais il a une façon de dire, sentencieuse et forte, qui n'appartient qu'à lui; épris des textes, sans y asservir son génie, et marquant tout d'une ineffaçable empreinte : *ex ungue leonem*[1] !

D'Aubigné est le seul historien du XVI[e] siècle dont on puisse citer des pages d'un grand effet, nullement cherché, naissan tout naturellement de la situation et du cours des événements. L'état des partis à la mort de Henri II, la conjuration d'Amboise, la bataille de Dreux, le siège de Lusignan, la ligue, la reddition de Paris, sont des morceaux achevés, et comme les épisodes vivement colorés d'une fresque immense. Mais il est une scène présente à toutes les mémoires, l'émouvant prologue des guerres civiles. Je cède ici la parole à un noble historien succédant à M. de Montalembert à l'Académie française. « M'entretenant un jour, dit-il, avec lui, des grands événements du XVI[e] siècle, je blâmais Coligny trop prompt, selon moi, à commencer la guerre civile. Pour toute réponse Montalembert prit sur les tablettes de la bibliothèque un volume de l'*Histoire universelle* de d'Aubigné et lut, avec un accent inimitable, le récit antique de ce débat nocturne entre l'amiral et sa femme, où l'homme, réveillé par les sanglots de sa compagne, lui montre les difficultés de la lutte contre « les possesseurs de cet état aux racines envieillies, les périls certains, la nudité, la faim sur la terre étrangère, la mort par le bourreau, l'ignominie des enfants infamés; » où la femme n'entendant que ce cri des siens qui monte au ciel, rappelle à son époux « que l'épée de chevalier qu'il porte est pour arracher les affligés des ongles des tyrans. » L'amiral entraîné monte à cheval au point du jour. Avait-il tort, s'écriait Montalembert, de croirt

1. La lettre du vicomte d'Orthe à Charles IX, l'arquebusade du Louvre, la réponse de Palissy à Henri III, ont été l'objet de nombreux éclaircissements dans le *Bulletin*. On n'y reviendra pas. M. Réaume montre sur d'autres points l'injustice des attaques dirigées contre la véracité de d'Aubigné.

qu'il deviendrait meurtrier de ceux qu'il n'empêcherait pas d'être meurtris[1]? »

Il n'entrait pas dans le plan, plus historique que littéraire, de M. Réaume, de reproduire, en les commettant, quelques-unes de ces belles narrations qui sont l'honneur de la Réforme. Il cite plus volontiers les portraits où excelle d'Aubigné, et où sa touche n'est pas sans rapport avec celle de Tacite et de Saint-Simon. Il emprunte à ses divers écrits les éléments d'une caractéristique dont les traits, peut-être un peu dispersés, n'en concourent pas moins à recomposer la véridique image de l'homme et de l'historien. Comment oublier les *Tragiques* dans l'énumération des titres de d'Aubigné au point de vue spécial recommandé par notre concours? C'est la muse de l'histoire autant que de la poésie qui a dicté tant de pages vengeresses où sont glorifiées les victimes et flétris les bourreaux. Tel passage des *Misères*, des *Feux* se rejoint à un chapitre de l'*Histoire universelle*. En face du pilori de Henri III et des mignons, se dresse l'autel des martyrs!

Le *baron de Fœneste*, *la Confession de Sancy*, fournissent aussi leur part de révélations. M. Réaume peut se flatter enfin d'avoir introduit quelques éléments nouveaux dans l'appréciation de d'Aubigné comme historien par la publication de cette correspondance éloquemment tendue, qui connaît trop peu les effusions familières, mais dont les obscurités, peut-être calculées, s'illuminent parfois d'un de ces rayons qui éclairent toute une époque. Telle est la lettre adressée au troisième des Condés, infidèle à la cause de ses aïeux, pour repousser l'ignominie d'un pardon offert aux réformés soutenant leurs justes droits : « Nos pères nous ont appris par les harangues qu'ils ont faites sur les buchers, qu'il n'y a point de contrainte à qui sait mourir. Nous nous sentons en nos consciences, non la plus splendide noblesse du royaume, mais la plus pure en nos actions et envers Dieu et envers notre roy, et hormis le petit nombre de catho-

1. Discours de M. le duc d'Aumale à l'Académie française, in-8°, Didier, 1873. (p. 35, 36).

liques qui n'a point trempé en la ligue, nous tenons justement le reste pour rémissionnaires, si rémission peut être faite à ceux qui ont conjuré contre leur roy au profit des estrangers, sans pouvoir mettre en prétexte la persécution de leur foy, n'y ayant plus justes armes contre les roys que la querelle du Roy des roys. Combien sont loin de là ceux qui se peuvent dire en vérité avoir sauvé la couronne, ou tout au moins la teste qui la devoit porter ! [1] »

Le mémoire de M. Eug. Réaume, fruit d'études approfondies et si l'on peut ainsi dire, d'une longue intimité avec Agrippa d'Aubigné, aussi bien pensé que spirituellement écrit, et jugeant avec une ferme équité l'homme et l'historien, l'apologiste protestant, le politique, le savant, le controversiste, le théologien, l'écrivain et le critique littéraire, ne pouvait qu'attirer l'attention sympathique de notre Société, qui, sur plus d'un point, s'est sentie en harmonie avec celui dont elle est heureuse de couronner le travail. Elle s'associe pleinement à ses conclusions qui justifient si bien ses prémisses [2], et se confondent avec l'hommage rendu à d'Aubigné par un juge éminent :

« Un écrivain qui n'eut ni le goût exquis, ni le sens critique de Sainte-Beuve, mais qui a plongé dans le passé par son érudition et sa sympathie pour toutes les misères, qui l'a souvent fait revivre par la chaleur de son âme et de son imagination, Michelet a tracé en quelques lignes ce portrait d'Agrippa d'Aubigné : « En d'Aubigné, l'histoire, c'est l'éloquence, c'est la poésie, c'est la passion. La sainte fierté de la vertu, la tension d'une vie de combat, l'effort à chaque ligne, rendent ce grand écrivain intéressant au plus haut degré, quoique pénible

1. Lettres et mémoires d'Estat. *Œuvres d'Agrippa d'Aubigné,* nouvelle édition (t. I, p. 279), ann. 1612.

2. « Cette étude sur d'Aubigné nous expliquera la sévérité de ses contemporains, l'indifférence des âges suivants, le retour et la faveur de notre siècle. » En esquissant ce retour, M. Réaume a écrit une excellente page d'histoire littéraire, et rendu pleine justice à quelques-uns des nôtres : A. Sayous, Th. Héyer, Ch. Read, H. Bordier. Après Sainte-Beuve et Mérimée, il appartenait au protestantisme de remettre en honneur une grande mémoire.

à lire. Le gentilhomme domine, et la prolixité aux affaires militaires. Il a des. magnanimités inconcevables, jusqu'à louer Catherine de Médicis ! [1] »

« Que ces lignes si vraies d'un historien-poète, ajoute M. Réaume, après en avoir fourni lui-même la démonstration par son travail, soient l'inscription pieusement déposée par nous au pied du monument d'un poète et d'un historien ! » On ne saurait mieux dire.

JULES BONNET.

1. Michelet, *La ligue* et Henri IV, p. 466.

ÉTUDES HISTORIQUES

AGRIPPA D'AUBIGNÉ, L'HOMME ET L'HISTORIEN

FRAGMENT DU MÉMOIRE COURONNÉ[1].

D'Aubigné blâme dans sa Préface, « ces imprimeurs curieux de représenter en taille douce les autheurs aux premières pages de leurs livres. « Tel soin dit-il, est inutile, car il ne profite point au lecteur de voir le visage et les linéamens de celui qui l'enseigne, mais bien ceux de l'âme; » modestie sincère ou simple réminiscence de Tacitè, puisqu'il a deux fois au moins laissé peindre son image. D'après les deux portraits que nous connaissons de lui, esquissons d'un trait rapide cette figure dont l'ensemble rappelle, moins la vivacité narquoise, la physionomie du Béarnais. Le portrait de Bâle est plus jeune et de plus fière allure que celui de la Bibliothèque de Genève. Dans ce dernier, d'Aubigné a soixante-quatre ans. Les yeux sont en amande et divergeants, le regard paraît un peu éteint et comme légèrement voilé. N'est-ce pas là une trahison de l'artiste? On serait tenté de le croire. La tête est longue, le front haut, un peu étroit et fuyant. On sent que la foi a occupé ce cerveau tout entier, que l'idée religieuse a été le mobile de cette existence. Le nez puissant et busqué, le menton carré, indiquent une volonté opiniâtre. La bouche largement fendue, mais aux lèvres minces, est bien d'un satirique impitoyable. A la vue de cette tête, sans la connaître, nous dirions : c'est un huguenot du XVI[e] siècle. D'Aubigné n'est donc pas un beau ca-

1. On n'a pas cru devoir reproduire ici les très nombreux renvois aux écrits de d'Aubigné, non plus que les notes qui accompagnent le travail de M. Eug. Reaume. *(Réd.)*

valier, un de ces élégants muguets, de ces Italiens parfumés, une de ces « épées dorées » qu'il a souvent raillées dans les *Tragiques* et le *baron de Fœneste*. S'il n'a point laissé de membres sur les champs de bataille comme La Noue, Bras-de-Fer, s'il n'est pas défiguré d'une arquebusade « à travers les deux joues » comme Montluc, il reproche assez souvent à ses rois pour que nous n'en ignorions, « sa peau percée en plusieurs endroits » « ses douze playes sur son estomac. » Lui-même nous apprend qu'il est marqué au front d'un charbon contracté à la peste d'Orléans, qu'une tentative d'empoisonnement « lui fit tomber tous les cheveux et peler la peau. » Que son robuste tempérament ait triomphé de vingt accidents, tant d'escalades, de chutes, de duels et de combats, où il est laissé pour mort, ont inévitablement gravé leur ineffaçable sillon sur ce corps, sur cette face de rude soldat. Pendant cinquante-quatre ans, à travers la furieuse mêlée des guerres religieuses du XVI[e] siècle, ce téméraire, amoureux de la mort, a couru au-devant de tous les coups, de toutes les blessures. S'il est vrai, comme l'affirme d'Aubigné, que la beauté de Diane Salviati, éloignée de lui, ne fit plus que languir dans la mélancolie, nous estimons que le talent du poète « la fureur » des Sonnets de son *Printemps* durent émouvoir et toucher la jeune fille au moins autant que les grâces de son amant. N'oublions pas cependant qu'il fut pendant quelque temps, avec le Béarnais et le duc de Guise, de toutes les fêtes, « mascarades, balets et carrousels de la cour. » C'est un des meilleurs hommes de barrière, de tournoi et de bague ; » il est bel esprit, *académicien*, déjà plein de réparties amères, « qui faillirent à l'envoyer en prison. » D'Aubigné avait donc, à défaut de la beauté des traits, l'esprit, l'adresse, l'audace poussée jusqu'à la folle témérité, et cette fierté vis-à-vis des hommes, appuyée sur la conscience de sa force, qui plaît singulièrement aux femmes.

D'Aubigné apparaît, parmi les hommes du XVI[e] siècle, l'égal de qui que ce soit en courage, en intelligence, en savoir, fier, vaniteux, plein d'honneur et de probité ; mais ce type d'indé-

pendance hautaine, d'inflexible droiture ne se dégage pas d'abord et tout d'une pièce, comme ceux de La Noue, de Duplessis Mornay, qui semblent avoir échappé aux emportements d'une orageuse jeunesse. On croirait que ceux-ci passent presque sans transition de l'enfance à la pleine maturité ; ils sont nés sages. D'Aubigné auquel manquèrent les soins d'une mère, que son père, peu de jours avant sa mort, « baisa hors sa coutume » et qui semble, dès l'âge de huit ans, n'être en ses mains qu'un instrument de vengeance, est toute sa vie un indiscipliné, en révolte avec ses pédagogues et son tuteur, comme avec le roi et ses courtisans. A dix-huit ans il a subi toutes les épreuves, tout goûté, tout affronté, l'érudition, la magie, la peste, la misère, la maladie, la guerre, la pensée du suicide, la débauche ; il a vu la mort face à face, et de si près qu'on s'explique sa croyance aux pressentiments, au surnaturel. D'Aubigné, nous l'avons vu, est resté jusqu'au bout homme d'épée, amoureux « de gentils exercices de guerre, » de coups hardis, de duels. Il aime à jouer des mains, à défier le sort, à tenter l'impossible, à marcher au combat en pourpoint, en chemise, et à le raconter. Mais, avant l'âge mûr, cette fièvre d'activité, sans se refroidir se concilie avec la raison, avec une ombrageuse et inflexible austérité. A l'âge où ses compagnons d'armes ne reconnaissent d'autre loi que celle du plaisir et de l'intérêt, il s'est imposé un code immuable d'honneur et de devoir. Pas plus que le Béarnais, d'Aubigné n'a mis impunément le pied à la cour des Valois. Un instant affolé de ses plaisirs, il subit le prestige des Guises au point de s'enrôler sous leur drapeau, de s'égarer à Dormans dans les rangs catholiques, d'oublier les têtes d'Amboise et la menace de malédiction paternelle. Mais bientôt il s'affranchit, se retire « de cette corruption » que Jeanne d'Albret redoutait justement pour son fils, entraîne après soi son maître, le forçant à reconquérir son avenir et sa dignité. Dès lors et chaque jour, l'esprit de d'Aubigné se dégage et se moralise, non qu'il prêche la vertu, ce n'est pas un saint, mais il repousse avec indignation la corruption vénale, les bassesses

intéressées, les services honteux, les accommodements et les capitulations de conscience.

Il faut donc distinguer trois périodes dans l'existence de d'Aubigné : C'est d'abord, après un dur apprentissage des armes, l'ami des Guises et le soldat de Dormans; l'émancipation de son maître achève sa réhabilitation : homme d'action et de parole, il ne risquera plus de défaillances; c'est enfin le mal-content, impitoyable railleur, le fougueux partisan, cherchant de ses mains impuissantes à soulever l'Europe pour son parti; c'est le prédicant religieux et, au milieu de ses crudités gauloises, l'austère moraliste.

Comme nous avons esquissé, d'après les portraits du temps, la physionomie et les traits du visage de d'Aubigné, il nous faut analyser de plus près ce caractère, ce tempérament, faire les aveux que réclame la vérité, justifier notre protestant — car il a eu beaucoup d'ennemis, des accusations fausses, exagérées et des calomnies.

Il n'est pas possible de séparer l'homme de l'historien. Sauf donc à revenir sur les qualités et les défauts de son œuvre, nous devons examiner dès maintenant une importante question.

C'est la valeur morale de l'historien, le degré de confiance qu'il mérite. Nous en croyons d'Aubigné, quand il affirme qu'il a bien pu « dire quelque menterie sans estre menteur. » La passion et la vanité ont-elles, sinon dévoyé sa conscience, du moins obscurci son jugement? Quelques passages et le ton général de sa *Vie à ses enfants* ne sont-ils pas, particulièrement pour ce qui concerne Henri IV, en contradiction avec *l'Histoire universelle?* Autant de questions qui intéressent l'homme autant que l'historien et sont le cœur même de notre sujet.

Nous affirmons, après une consciencieuse étude, que nul historien du XVI[e] siècle, ni du Haillan, ni La Popelinière, ni Davila, « qui se sont montrés parties », ni le sage de Thou lui-même, n'ont eu un aussi grand souci de l'impartialité. S'il a accusé La Popelinière de « prévarication achetée », de servitude reprochée en face à son auteur, et qu'il a confessée avec larmes;

s'il a pu blâmer en de Thou « quelques affectations contre la maison de Lorraine », un changement à sa première édition « qui montre ou précipitation ou foiblesse de courage » c'est que, fort d'une bonne conscience sur ce point, il a constamment voulu « fouler aux pieds ses passions. » L'historien sait et répète sans cesse que « son mestier est d'écrire sans juger des actions, comme les premisses d'un argument, duquel celui qui lit amasse la judicieuse conclusion. » Il écrit au marquis de Courtaumer : « Donnez quelques soirées à un ami qui essaye de bien faire, si mon *Histoire* vous a apris que je serve à la louange ou au décry de mes amis et de mes ennemis, sans estre poussé aux mensonges, ny par la haine, ny par l'amitié, en n'establissant ny la louange ni le deshonneur que par les actions simples et nues sans y aporter jugement. » Et ce n'est pas seulement lui-même, ce ne sont pas ses amis qui lui rendent ce témoignage. Un jésuite a dit de d'Aubigné et de son *Histoire* « qu'il ne quittoit pas son chemin pour juger, ni pour dire paroles injurieuses, mais qu'il faisoit parler les choses. » Dans la bouche d'un tel ennemi, n'est-ce pas un aveu forcé d'exactitude et d'impartialité?

S'il juge d'un mot et en passant ses ennemis, il dit le bien autant que le mal. Les Valois, la *Florentine*, marqués au fer chaud dans les *Tragiques* redeviennent des justiciables qui ont droit à l'équité. Il écrira de Catherine de Médicis « qu'elle n'avait rien de commun en vices ni en vertus », et ailleurs, « qu'elle n'avait rien de bas. » Il reconnaîtra ses intentions sincères de conciliation, au Concile de Trente. N'est-ce pas le ton véritable de l'histoire, ce jugement définitif sur la mère des Valois, et n'y sent-on pas comme un souffle de Tacite? « Chascun admiroit de voir une femme estrangère, née de condition impareille à nos rois, au lieu d'estre envoyée en sa maison, comme plusieurs roines douairieres, se jouer d'un tel royaume et d'un tel peuple que les François, mener à sa cadene de si grands princes : mais c'estoit qu'elle se sçavoit escrimer de leurs ambitions, bien mesnager les espérances et les craintes, trancher

du cousteau des divisions et ainsi docte en toutes les partialitez, employer pour soi les forces qu'elle devoit craindre. »

D'Aubigné se vantera, et c'est peut-être pousser bien loin « l'œquanimité », de n'avoir pas une seule fois prononcé « le vocable de cruauté ny celui de la rigueur » à propos de la Saint-Barthélemy. De même il se refusera à parler des victimes espagnoles en Amérique, « parce qu'il ne sauroit entrer en ce discours sans passion contre leurs cruautés et perfidies » : scrupule véritablement blâmable poussé jusqu'à ce point, puisqu'il substitue le silence à la justice et supprime le crime pour n'avoir pas à le flétrir.

D'Aubigné plaide, au besoin, mais toujours d'un mot, les circonstances atténuantes, qu'il s'agisse d'amis ou d'ennemis. Antoine de Navarre « s'estoit ployé à tous sens et changements, plus par foiblesse de cervelle que de cœur. » Guise est « un grand capitaine, duquel le naturel se fust porté, non à la ruine, mais à l'estendue de la France, en une autre saison et sous un autre frère. » Il a d'ailleurs toujours professé pour ce prince une haute admiration, souvenir de jeunesse et sympathie d'homme d'épée pour les vaillants. Ce dernier sentiment explique une sorte d'indulgence relative pour le baron des Adrets lui-même, « un renegat et un bourreau » que sa férocité n'a pas empêché d'être un maître en ce genre de guerre qu'a aimé et pratiqué d'Aubigné. On sent que ce terrible exécuteur, digne pendant de Montluc, fit une forte et durable impression sur l'esprit de d'Aubigné enfant (1562). Comme celui-ci lui demandait un jour pourquoi rien ne lui avait succédé quand il eut quitté le parti : « C'est, répondit le baron, « qu'avec les Huguenots j'avois des soldats. » De tels éloges rachetaient sans doute bien des cruautés. D'ailleurs, d'Aubigné est un soldat de guerre civile, ne l'oublions pas; il ne condamne que « les tueries plusieurs jours après » et les capitulations mal gardées.

On s'étonne de voir accuser d'Aubigné d'avoir marchandé l'éloge par esprit de dénigrement et d'étroite jalousie. Disons plutôt qu'il le prodigue aux catholiques comme aux protestants.

l a ses héros dans les deux camps et ils sont nombreux en ces emps de guerres civiles ; c'est l'amiral « qui excédoit son iècle » ; c'est un Montbrun, dont un jeune capitaine suisse di- ait : « Jules Cesar le roi François et lui ont deffaict notre na- ion » ; c'est un Seré, qui, mourant, envoie son gant sanglant à sa sœur « damoiselle de courage, qui le garda entre ses plus précieux joyaux » ; c'est Chambaut, qui, tout blessé, se fait porter dans une chaire » ; c'est la Rivière, « le plus diligent et aborieux cavalier leger qui fust au service du Roi », c'est Saint- Luc « envié des courtisans, aimé des gens de guerre jusqu'à la mort, et après elle regretté ; c'est Chicot lui-même, cité à l'ordre du jour pour s'être fait tuer cinq chevaux sous lui en voulant se venger de Mayenne qui l'avait battu ; c'est Givry, tué à Laon « de qui l'on disoit qu'en esprit, en courage et en bienséance, nature avoit mis ses délices en lui » ; et, si l'on se plaît au contraste des personnages, c'est un Maurice de Nassau, restaurateur des mœurs et de la discipline militaire, c'est La Noue, c'est son ami Claude de la Tremoïlle, c'est Rohan, com- battant encore, comme dit Senèque, un genou en terre. Arrê- tons-nous, il faudrait, dans le camp des protestants, citer cette interminable liste de martyrs tirés de l'oubli, depuis les Vau- dois, Wiclef et Zisca jusqu'aux dernières victimes du martyro- loge des Réformés, justement confondus en ces pages comme sur des tables funéraires, puisque tous, pouvant choisir entre la vie ou le renoncement, voulurent mourir pour affirmer la li- berté de la conscience humaine et le droit de se séparer de Rome. Ainsi, l'historien distribue l'éloge aux chefs illustres comme aux moindres capitaines dont les actions d'éclat sont parvenues jusqu'à lui. Regardant ces hommages comme une dette, il gourmande l'incurie et l'indifférence des fils « qu'il faut inutilement prier. » « Vous diriez que la gloire du père rend le fils honteux et que de peur d'estre obligé aux excellents traicts et parfaites beautez de nos ayeulx, nous en voulons supprimer la mémoire et jetter au feu les tableaux ». Ici d'Au- bigné se plaint de ne pouvoir « par la stupidité et le mespris

de la renommée » donner le nom d'un foible navire qui fit sauter un vaisseau ennemi; là il regrette de ne pouvoir nommer « plusieurs simples soldats qui ont mis le premier genou sur les creneaux ou arresté une desroute par leur vertu ». Ces noms ignorés, il les réclame dans les mémoires dont il demande l'envoi comme matériaux de son histoire.

Non seulement d'Aubigné, qui cite tant de justiciables à son tribunal, se plaît plus à l'éloge qu'au blâme, mais il ne veut pas déshonorer toutes les défaillances. Il sait que Dieu « s'est réservé sur les courages », et que les seuls *Fœnestes* n'ont jamais eu peur. S'il confesse que les soldats du prince de Condé, » de Réformés, s'estoient rendus *defformés* »; s'il constate avec douleur les « vices desjà coulés » dans les armées protestantes; qu' « elles avaient fait la première guerre en anges, la deuxième en hommes, et la troisième en diables encharnés »; s'il n'est pas avare d'amères censures générales aux deux partis, il épargne souvent la tache d'une mention à des hommes dont il retient volontairement le nom au bout de sa plume. Ainsi, Amiens est surpris par une ruse des Espagnols et la lâcheté de quelques gentilshommes français. L'historien les laisse, sans les nommer, se rejeter les uns sur les autres la honte de leur panique; il ne désigne que le jeune et brave Surin. A Fontaine-Française il donne la place d'honneur à La Trémoïlle, « qui s'estoit convié à servir au Roi de miroir », « abattant avec d'Elbeuf la rosée devant lui », mais il « n'arbore pas » les noms de gentilshommes de marque qui avaient fui, les excusant sur un passé sans reproche. D'Aubigné, qui s'y connaît en bravoure, nous a montré des soldats parmi les plus hasardeux pris de frayeurs subites, et semble faire la part en certains instants d'une sorte de fatalité. Quelquefois il mettra sur le compte d'un sentiment de dédaigneuse commisération une lacune de sa mémoire qu'il ne tient pas à réparer : « Je ne suis pas marri d'avoir oublié le nom de ce gouverneur ». Il s'agit d'un gouverneur de Vitré « corrompu par présents du duc de Mer-

cœur. » Il faut avouer que contemporains, et Bretons surtout, ne purent guère s'y tromper.

Malgré ce parti pris d'impartialité et même d'indulgence, bien que l'historien répète fréquemment qu' « il n'est apologue d'aucun des partis et renvoye à leurs escrits », l'*Histoire* est une longue apologie du Parti ; mais jamais il ne s'échappe en déclamations, il laisse parler les faits d'eux-mêmes, les mettant habilement en relief, s'en rapportant à leur éloquence ou concluant par une réflexion brève et péremptoire. Bien que né controversiste, d'Aubigné semble, dans son *Histoire*, dénué du sens et de la faculté critique, il ne discute pas, il ne s'attachera pas à démêler la vérité entre relations diverses d'un même fait, ce n'est point son gibier, et il nous le dit expressément : « Je ne me suis pas attaché à cette histoire par les contrariétés des historiens ». Il ne s'écarte de cette réserve que rarement et pour quelque intérêt religieux. En ce cas, il exposera avec équité la confession de chaque parti, « ne refusant à aucun un tiltre honorable : c'est celui que chacun s'attribue, afin que nul ne se puisse plaindre de son choix, sauf à renvoyer au jugement des consciences, pour savoir qui abuse de son tiltre. » Cela dit, il transcrit par articles et sans commentaires la confession et les thèses des catholiques comme des protestants. Ce nom même de *papiste* et de huguenot (dont le premier surtout sent quelque peu le mépris), s'il se lit en quelque lieu, l'historien déclare que « ce sera en faisant parler quelque partisan passionné, et non du stil de l'autheur. » Ce sont pièces officielles qu'il se borne à insérer en simple rapporteur.

Il faut avouer pourtant que d'Aubigné a aussi pratiqué la méthode de Tacite, l'historien de l'antiquité qu'il préfère et imite souvent. Il excelle, comme lui, en rapportant les bruits de la renommée ou les opinions des uns et des autres, à insinuer indirectement la sienne, à se décharger d'accusations qui pèseraient à sa conscience et démentiraient son plan d'absolue « æquanimité. » Il a contre la Compagnie de Jésus de personnels et légitimes griefs, il lui en veut même de sa « superbe »

appellation; mais c'est la Sorbonne avec son jugement sur leurs menées et agissements, c'est Estienne Pasquier avec sa plaidoirie contre Versoris, qu'il charge d'exécuter ses implacables ennemis. Dans ses rancunes mêmes, il relève encore d'un mot de redoutables adversaires; ainsi fait-il pour cette secte qui « nous taillera dit-il, tant de besogne, adorée de tant de gens, haye de plus, mesprisée de nul. » Jugement aussi vrai de nos jours qu'au temps où écrivait d'Aubigné.

EUG. RÉAUME.

DOCUMENTS INÉDITS ET ORIGINAUX

MÉMOIRE DE FRANÇOIS DE PELET, BARON DE SALGAS

SUIVI DE LETTRES ADRESSÉES A SA FEMME, A Mlle DE SAINT-VÉRAN ET A DIVERS[1] (1703-1716).

XIII

A Monsieur de Superville.

Ce 4me juin 1714.

Mon très honoré monsieur,

J'ay receu avec beaucoup d'honneur et de recognoissance la lettre que vous m'avez fait la grâce de m'escripre, et quoyque je ne mérite pas (*sic*) toutes ces vertus chrestiennes que vous voulez bien m'appliquer, je méritte un peu de part dans vostre souvenir par l'estime particulière que j'ay pour vostre personne, monsieur, non seulement par le rang que vous tenez parmi les serviteurs du Seigneur dans son église, mais par vostre haut scavoir qui édiffie tout le public et qui m'a esté d'un si gros secours dans mon estat de misère; car quoyque je n'aye pas eu le bonheur de m'entretenir avecque vous par un commerce de lettres, jay eu celuy de le fère par vos beaux

1. Voir les derniers numéros du *Bulletin*. pp. 73 et 120.

ouvrages dont je suis muny et qui font presque mes occupations journalières dont il y en a qui ont beaucoup de rapport à mes grands péchés, et que je m'applique à bon tiltre, comme de ne m'estre pas souvenu de mon créateur aux jours de ma jeunesse, comme je le devois, de ne l'avoir pas cherché pendant que je pouvois le trouver, et de m'estre lessé entraîner au monde et à ces convoitises en négligeant la volonté de Dieu qui demeure éternellement à qui la suit. Voylà, monsieur, le sujet de mes remors, mais celuy de ma consolation et qui me rassure, c'est que l'éternel se cache pour un temps, mais qu'il est toujours Dieu sauveur à ceux qui le réclament. C'est ce que j'éprouve journellement dans l'estat de tribulation où il a pleu à ceste divine providence de me réduire, qui est le temps le plus heureux de ma vie, en ce que dans ce creuset d'affliction où il luy a pleu d'épurer ma foy, j'ay recognu la fragilité du monde, son inconstance, et combien est dangereux de s'y appuyer, me trouvant, monsieur, depouillé entierement de toutes ces passions qni fesoit mon idolle et qui ne contentent jamais, et n'ayant mon âme à présent remplie que de l'idée de mon Dieu, qui est la seule et unique chose qui pust la contenter, ayant esté créé pour une éternité ; et ainsy, monsieur, vous jugez bien que soutenu de ceste divine grâce, je supporte avec constance et résignation ma captivité, ne regardant les hommes dans auquun événement que comme des causes secondes, et raportant tout à Dieu qui le veut ainsy.

Et pourrois-je porter le caractère de confesseur, si je résistois à cette volonté par quelque impatience? Non, monsieur ; je vous assure, que j'ay vu partir tous mes amys avecque joye, puisqu'ils sont plus dignes de la grâce qu'ils viennent de recepvoir que moy, par leurs vertus et par leur longue persévérance. Et je songe souvent dans l'aage où je suis, que mon désir doit plus tendre à deloger pour estre avec mon Sauveur, que aspirer à cette liberté dont je ne puis jouir que très peu de temps par le grand nombre d'années dont je suis chargé, courant dans la soixante huitième ; mais grâces au Seigneur, rempli encore de force et vivant sans la moindre incommodité de vieillesse, à la mémoire près que je sens défaillir. Il n'est point d'heure soit le jour, soit dans la nuit, que je ne remercie Dieu d'un si grand bienfait, car quelle calamité seroit la mienne, si je vivois dans des infirmités, dans l'estat triste où je suis, et que je fusse privé de répondre à la vocation à laquelle j'ay esté appelé.

Je me flatte souvent par tous ces grands biens que le Seigneur veut me fere voir, avant la fin, bien de choses qui tendent à sa gloire et que je prevoy, et d'aller mourir avecque consolation, secouru dans mon dernier combat par ces fidelles serviteurs. C'est pour lors que je pourrois dire, m'estant veu depuis si longtemps au pied de cette échelle mystique que Dieu fit voir autrefois à Jacob, et de laquelle j'ay monté tant d'échelons par différentes tribulations : « Seigneur, tu laisses maintenant aller ton serviteur en paix. J'ay combattu le bon combat, j'ay achevé ma course, accorde moy la couronne de justice que tu m'as réservée et que mon Sauveur m'a aquise par le prix de son sang. » Demandez-luy, monsieur, cette grâce pour moy, vous dont les prières sont plus efficaces, et qui avez este appelé pour en introduire plusieurs à cette gloire. Je le prie de mon costé pour vostre conservation et celle de madame vostre épouse que j'assure de mes respects, et pour tout ce qui vous intéresse. C'est de quoy vous debvez estre bien persuadé, aussy bien que du respect et de l'attachement avec lequel je suis, mon très honoré monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur

SALGAS.

XIV

A mademoiselle du Peray.

13 août 1714.

Vous fistes bien de l'honneur, ma très chère mademoiselle, à mes lettres en me disant que vous y trouvez quelque plésir. C'est un effet de vostre charitté et de vostre christianisme qui vous font supporter les infirmités de vos frères en Christ. Mais c'est moy qui suis très consolé et édiffié par les vostres que je lis et relis plusieurs fois avec beaucoup d'attention, et qui contribuent beaucoup à mon affermissement, et à me fère supporter avec patience les peines où il a plu à sa divine providence de me reduire. Il est vrai, mademoiselle, que la voie dans le commencement de la carrière du salut est épineuse ; mais quand une fois on a commencé d'y marcher avec une sainte résolution, la grâce aplanit toutes les difficultés, et ce qui paressoit difficile dans les premiers pas tourne en joye dans la persévérance. Et c'est ce qui plaît au Seigneur de m'avoir fait éprouver,

car dès le premier jour que je fus conduit dans ces lieux affreux, me voyant chargé de fer, revestu des mesmes habits et chemise dont on abille les gens parmy lesquels j'habite, et chargé de vermine, je fis dans le moment réflexion sur mon estat et ma vie passée, et me trouvai sans reproche du costé du monde, mais très coulpable devant Dieu; sur quoy je dis en moy mesme qu'il ne faloit pas consulter ni la chair ny le sang, mais qu'il faloit constamment souffrir toutes sortes d'épreuves pour l'amour de celuy que j'avois tant offensé. Dieu supléa à mes foiblesses d'une telle manière, mademoiselle ma très chère sœur, que je ne me suis jamais inquietté quelles tribulations que j'ay éprouvé dans les commencements, qui furent des plus grandes. Je commençoi par tacher à vaincre l'ennemy que nous portons en nous mesmes, qui sont ces passions tumultueuses, ces ayses du monde, ces vanités, ce luxe, ces airs de grandeur, qui me dominoit plus que nul autre. Ce divin esprit qui avoit esté si longtemps contristé en moy s'est trouvé le plus fort, et permet par la divine grace que ce qui me paraissoit un gain je l'estime comme dommage pour l'excellence et la cognoissance.

Voyla, ma très chère mademoiselle, l'unique fondement de la tranquillité de mon âme. Je vis parmy de brigans; mais mon Sauveur a expiré entre deux voleurs, et je n'ay pas encore résisté jusques au sang. Au contrère, malgré la grande observation où je me suis veu, j'ay toujours eu la consolation d'avoir de livres pour m'ayder à suporter mes travaux, qui finiront peut-être, ma très chère sœur, par un temps de relache. Du moins nous avons de bonnes espérances, tant parce que nous aprenons d'Angleterre que de Paris; une dame avec laquelle nous avons des relations nous disant que monsieur Prior quelle vient de voir, a receu ces ordres pour nous fère tous libérer. Je ne scay pas si la chose ira à cella, mais pour n'estre pas trompé, je ne me flatte de rien, attendant l'événement avecque soumission. Mais, quoyqu'il arrive, soyez persuadée, mademoiselle, que je vous chérirai toute ma vie, par vostre mérite personnel et vos vertus chrétiennes qui m'engagent à une extrême vénération pour vous à qui suis, d'un extrême attachement,

Vostre très humble et très obéissant serviteur qui finis avec peine tant je trouve du plésir à m'entretenir avecque vous.

SALGAS.

XV

A mademoiselle de Saint-Véran.

Ce 4me février 1715.

En répondant à la lettre que vous m'asvez fait l'honneur de m'escripre en date du 10me du passé, ma très chère mademoiselle et sœur en Jésus-Christ, je commence par vous souhetter une heureuse entrée d'année avec le succès de tous vos désirs, où il y entre un peu d'amour propre de ma part; et outre vostre solicitude pour le relèvement de l'Eglise en général, je me flatte que ma délivrance vous tient un peu au cœur. Je ne vous dis rien, ma chère mademoiselle, pour la prolongation de vos jours puisque mes vœux ne scauroient rien altérer au decret du ciel qui en a fixé le temps. Mais si mes vœux estoient exaucez, je voudrois qu'ils fussent de longue durée, et que sur la fin des miens qui ne peuvent pas aller loin, je pusse avoir le plésir de cognoistre une personne comme la vôtre que je vénère et considère au delà de toute expression.

La lettre que j'ay l'honneur de vous escripre aujourd'huy sera doublement méritoire, puisque c'est avecque difficulté que le fais. Il faut que vous scachiez ma chère sœur, qu'il y a un mois passé que je fus enlevé, à l'entrée de la nuit, pour estre transporté en un lieu qui n'est pas l'hospital, ny hors de l'hospital, mais c'est entre les deux portes de cette maison, au-dessus du corps de garde où j'ay esté logé. Nos frères scavent les estres de cette maison. Je fus en entrant amené devant le commissère extraordinaire d'aprésent, qu'on nomme monsieur de Mongrain, parfettement honneste homme. Il me dit en entrant si je scavois pourquoy on me transferoit; je luy dis que non, à quoi il me respondit que j'estois accusé d'affermir les gens de la religion, de leur prêcher et de leur fournir de l'argent, faute, me dit-il, digne de vous, mais qui est contrère aux sentimens de la cour. Je lui répondis que depuis douze ans que j'estois dans le malheur, je n'avois jamais mis le pied à terre, ni connu d'autre galère que celle où j'avois esté consigné. Il se passa beaucoup d'autres discours qu'il seroit inutille de vous dire. Après m'avoir fait mille offres de service, je fus conduit dans un petit apartement où je trouvay une chêne que l'on m'avait préparée attachée au pied de mon lit, qui pèse plus

de cinquante livres, que je me préparay à recepvoir; mais l'on m'en a dispensé. Je croy que mon age leur donna quelque componction de cœur. Le lendemain quand il fut jour, je me vis dans une espèce de cachot, la fenêtre estant batye à demy, et l'autre estant fermée par une plaque de fer où il y a pour le moins dix mille trous, où à peine la pointe d'une grosse éguille pust passer. Le jour venant partant divers petits endroits me causoit des éblouissemens et des tournemens de teste.

Je ne pouvois demeurer debout; pourtant il falloit le fère auprès de la fenestre sans pouvoir lire et tirer party de tous ces faux jours autant que je le pouvois. J'ay esté trois sepmènes, dans ceste calamitté. Mais j'ay tant escript et rescript à Messieurs intendant et commandant de galères qu'à la fin j'ay obtenu que l'on m'a percé une fenestre en quatre endroits, et mis quatre carraux de papier de la largeur de la main qui me donnent un assez bon jour. Sans cela j'aurais perdu la vue.

Il m'arriva un accidant quelques jours après avoir esté enfermé sans doubte faute d'air; c'est que le matin en fesant ma prière, il me monta tout à coup une sueur au visage et un éblouissement, et me sentis défaillir. Je me trenay doucement vers un endroit où il y avoit un peu de vin au fond d'une bouteille, qui me remist; sans cella on m'auroit trouvé passé; mais je serois mort dans une bonne disposition, puisque c'estoit en priant Dieu.

Voylà donc ma situation, ma chère sœur, où je ne vois personne qu'un garde qui a soin de m'apporter une fois le jour ma petite soupe qu'une femme de la ville a soing de me fère par l'entremise d'une demoiselle de mes bonnes amyes appelée mademoiselle de Jours, que nos amis cognoissent pour estre la leur. Je ne vois donc que ce garde le matin, à midy et le soir pour me porter de la lumière. Il s'appelle maistre Jaque, que nos amis cognoissent pour n'être pas inhumain. Il m'est deffendu d'escripre, pas même à ma famille, de peur, disent-ils, que je n'escripve aux gens de la religion, à moins que de fère voir mes lettres à monsieur le commissère. Voyla bien de la rigueur dans le temps que je m'attendois à de gros adoucissemens. J'ay receu ce dernier chastiment avec soumission à la volonté de mon Dieu qui a voulu me donner cette nouvelle épreuve pour éprouver ma constance et épurer entièrement ma foy, estant certain que je n'avois jamais esté sy mal, puisque dans le commencement de mes plus gros

malheurs, j'ay toujours esté servy, ne manquant pas de valets dans ces lieux icy avec de l'argent ; et à présent je suis réduit à m'habiller, me deshabiller, fère mon lit et balier ma chambre. Dans les premiers jours j'avois les reins rompus; mais a présent Dieu m'a donné des forces et je m'en fais une récréation, à la fin de la journée, après avoir satisfait a mon debvoir chrestien, pour lequel j'ay tout le loisir et la tranquillité possible dont je loue Dieu : tous les estats, pour si malheureux qu'ils soyent, se tournent en sécuritté, si l'on n'est pas réveillé de temps en temps. J'avois esté pendant huit ans tranquille à la galère où j'estois, quoique je n'en eusse pas fait un mauvais usage. Mais peut estre n'avais-je pas assez bien remercié le bon Dieu de la grâce qu'il me faisoit et qu'il me fait actuellement, m'accordant de grosses consolations et inexprimables. Il seroit bon de faire scavoir en Angleterre mon estat et surtout à millord Gallway. Serres le jeune ne m'escript plus depuis trois mois, et il devroit m'avoir accusé une lettre que je luy adressay pour ce mylord le 28eme 9bre, et une pour luy. Adieu, ma chère mademoiselle, je vous embrasse mille fois.

SALGAS.

Si vous et nos amys escripves en Angleterre, comme elle vienne de moy (sic) car je serois plus mal contraint.

XIX

A la même.

Ce 10me juing 1715.

Je commence, ma chère mademoiselle, en répondant à célle que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, à vous témoigner ma douleur, sur ce qu'il me paroist que vous ne jouissez pas d'une bonne santé, et que ma femme me confirme en m'aprenant que vous avez eu une grosse attaque de colique. Je prens, je vous assure, mademoiselle, une part très sensible à tout ce qui vous arrive, priant journellement, pour votre conservation, et que les grâces qui vous sont les plus nécessaires abondent de plus en plus en vous.

Ma femme ne pouvoit pas se mieux adresser qu'à vous pour qui j'ay la dernière vénération, si elle avait besoin d'un tiers

pour obtenir quelque chose de moi. Mais elle est bien persuadée de la sincérité de mon cœur pour elle et du pouvoir absolu qu'elle a et qu'elle aura toujours sur moy sans l'interposition d'autre personne. Elle avait souhetté autrefois d'avoir mon portrait du temps que j'estois en estat de pouvoir le luy donner. Je le luy refusay, croyant avoir de raisons pour cela. Je m'en suis repenty et m'en repens tous les jours, et je croy bien qu'elle me l'a pardonné, comme je luy ay pardonné aussy le sujet qui causoit mes mouvemens d'irritation. Aujourd'huy, chère mademoiselle, vous me témoignez le souhetter; mais vous me pardonnerez bien, s'il vous plaist, si je vous dis que la chose n'est pas possible pour bien de raisons. La première est que je suis sur ma fin, courant dans la soixante neuvième année, et treize ans de mon esclavage qui m'en ont mis vingt sur le corps, et ainsy ce ne serait pas le portrait d'un corps mais bien celuy d'un cadavre; outre que je me fais un point de conscience, dans l'estat où je suis, de ne consentir pas à cella, qui seroit regardé comme un effet d'un amour propre et un sentiment de vanitté, n'étant jamais peut être arrivé qu'un homme qui est exposé aux fers, aux cachots et basses fosses tous les jours, suivant les caprices de ceux qui me dominent, se soit avisé de se fere peindre; et vous me permettrés bien, ma chère mademoiselle, d'envisager d'une autre manière que vous ne le fettes, le plésir que vous me dites qu'en recepvroit un jour ma famille; marchant comme ils le font dans une route différente de la mienne, et s'y affermissant tous les jours, s'ils persistent dans leurs sentimens. Je croy que bien loin de recepvoir quelque honneur par le souvenir que mon portrait leur en donneroit, ils me regarderont comme un membre pourry; et pour l'édification du public, je voy aussy qu'un portrait ne rappelle pas seulement une partie de la vie, mais la vie toute entière. Eh ! mon Dieu, combien la mienne a t-elle esté bizarre, ayant donné le printemps, l'esté, l'automne de ma vie au monde, au grand scandale de mes prochains, et n'ayant réservé au bon Dieu que l'hiver, s'il faut ainsy dire, qui est proprement l'égout et la lie de mes années; et ainsy, mademoiselle, abandonnez mon corps à son destin qui est celui d'estre bientôt la pasture des vers, et priez le seigneur que mon âme luy soit précieuse, et qu'il aye agréables les larmes que je répands, tous les jours abondamment et ma sincère repentance, et qu'il veille la recuellir dans le Vesseau de vie. Je

l'espère de sa divine miséricorde, m'en faisant ressentir de trop grands effets. Si vous voulez, ma chère mademoiselle, une véritable peinture de mon cœur, je vous diray qu'il vous est entièrement dévoué et qu'il se réjouit en Dieu en espérant qu'un jour nous régnerons ensemble, pour ne nous quitter jamais dans la félicité à laquelle nous espérons, et où nos corps qui sont sensez en deshonneur resusciteront en gloire. Recepvez, je vous prie, mes excuses en bonne amye, et me croyez avecque respect, et à mademoiselle vostre seur,

Votre très humble et bien obéissant serviteur SALGAS.

J'ay oublié, ma chère mademoiselle, de vous remercier de ce que vous vouliez bien fere les frais de mon portrait. Vous me fettes trop de grâce, et l'original ny le portrait ne valent la peine que vous mettiez la main à la bourse.

XX

A madame de Salgas.

26 octobre 1716.

Sur sa délivrance.

C'est à ce coup, ma très chère femme, que je t'apprendrai la bonne nouvelle qui est que l'on vient de m'annoncer ma liberté. Ne regarde pas à moi touchant le plaisir que cela te fera, mais remonte à la suprême puissance qui a opéré ce grand bien, et qui ne l'avait pas plutôt jugé à propos. L'ordre est daté du 23e juin; mais il a plu à M. le cardinal de Noailles de l'avoir gardé depuis ce temps là pour que je fisse la démarche que l'on vouloit exiger de moi. Mais mon Dieu m'a entendu et m'a fait la grâce de vouloir que j'aille me joindre aux saintes congrégations pour l'y louer jusqu'à la fin de mes jours. Fais incessamment part de ceci à M. le marquis qui le regarde autant que toi, qui a agi par devoir et parce que nous ne faisons qu'un même corps. Mais lui a agi par un mouvement de bonté et de charité, sans l'avoir mérité. J'entre dans la joie de ma chère sœur que j'embrasse de toute ma tendresse, et tous les autres bons amis qui s'intéressent à ce qui me regarde.

Adieu, ma très chère femme; je ne sais pas le jour de mon départ, ayant ici je ne sais combien de gens à voir. Le pauvre M. de Bagard sera bien fâché d'être sitôt parti. Je lui ai toutes les obligations du monde.

XXI

A la même.

31 octobre 1716.

Je dois t'avertir, ma très chère femme, qu'avec l'assistance de Dieu, je partiray d'ici le 4me du mois avec la diligence, mieux qu'avec une chaise, et n'ayant pas trouvé de gens qui aient voulu s'associer pour une litiére. Je t'assure, ma très chère femme, que les heures, me sont des jours, et les jours des années, si fort je languis d'être auprès de toi et me trouvant beaucoup dissipé des lieux dans lesquels je vis, et si contraire à celui où je vivois, que je préférerais à une liberté, si cela devait durer; mais j'espère, Dieu aidant, que je me remettrai au devoir que je me suis imposé depuis si longtemps, n'ayant pu me dispenser des visites que j'ay faites ni de répondre à tant d'honnetetés que j'ai reçues des plus notables, ce que l'on n'avait jamais pratiqué avec un autre. Je crois donc d'arriver le 7 du mois à Lion où il faudra être un ou deux jours. J'aurois bien voulu m'en aller par ailleurs en droiture. Mais tu m'as si souvent dit que ma sœur souhaitait que je visse M. d'Aigremont, que, quelle envie que j'aye de le voir, elle doit m'en tenir compte, puisque par là je lui fais un sacrifice du désir que j'ay d'être bientôt auprès de l'une et de l'autre.

On m'a assuré que les chemins de Lion à Genève sont très mauvais pour la chaise, et que les litières sont fort rares dans cette ville; car pour le cheval, je crois que rouillé comme je le suis depuis si longtemps, je serais fort las de prendre cette voiture. J'ai fait un bon surtout, au défaut d'un manteau et d'une robe de chambre, en étant dépourvu. Adieu, ma chère femme; je vous embrasse toutes les deux en attendant que Dieu m'ait conduit à ce port de salut.

Tout à toi.

Ici finit la correspondance de Salgas, qui mourut, l'année suivante, à Genève sur le sol du refuge. La note suivante, écrite sur une feuille à part, d'une demi-page, pour être transmise aux amis étrangers qui s'intéressaient au pieux forçat, mérite aussi d'être recueillie comme renseignement et comme témoignage.

François de Pelet Salgas, nº 27 996, condamné à Monpélier par

monsieur de Lamoignon intendant, du 27 juin 1703, pour assemblée, dit-on, illicite et séditieuse faite avec atroupement et port d'armes par les fanatiques; âgé de 59 ans.

Ce monsieur a souffert avec beaucoup de patience la question ordinaire et extraordinaire. Il a fait 13 mois de compagnie avec deux chaînes pendant 5 mois, qui pesoit plus de 80 livres, et qui lui avoient ulcéré les jambes jusqu'au os. On le fit voguer avec les robes de la chiourme tierserot, pour servir de spectacle à messieurs les évêques de Monpélier et de Lodève qui le voulurent voir couché sur une planche petite et courte, aiant les genoux au menton, sans estre despouillé pendant les 13 mois. Je vous dis ceci par son ordre.

(Court, *Lettres et mémoires*, n° 13, vol. 2, f° 153).

MÉLANGES

MÉMOIRE

SUR LA POPULATION PROTESTANTE DU DIOCÈSE DE NIMES

Avant et après la révocation de l'édit de Nantes[1]

On ne connaît aucun dénombrement des protestants du diocèse de Nîmes avant et après la révocation de l'édit de Nantes. On voit seulement dans l'histoire que depuis 1567 jusqu'en 1629 la ville était presque entièrement protestante. Le gouvernement militaire et civil était entre les mains des religionnaires, et le petit nombre des catholiques n'avait aucune autorité.

Après l'édit de Nantes, la religion dominante, favorisée par le gouvernement, s'accrut de jour en jour. En 1631, le consulat fut mi-partie par ordre du roi; en 1634, l'évêque obtint séance et voix délibérative dans le conseil de ville; en 1678, les religionnaires furent exclus du consulat et du conseil[2].

Cependant il s'en fallait bien que le nombre des catholiques égalât

1. Ce mémoire rédigé vers la fin du siècle dernier, et communiqué par M. le pasteur E. Arnaud, provient des papiers de Claude Armand, de Nyons, en Dauphiné, sur lequel nous reviendrons prochainement.
2. Ménard, *Hist. de Nîmes*, t. v., p. 608, 638; t. vi, p. 238.

celui des protestants dans le diocèse de Nîmes, lequel comprenait alors les contrées qui forment aujourd'hui le diocèse d'Alais. On ne peut supposer qu'il y eut en ce temps là moins de cent-vingt mille protestants dans cette étendue de pays. Voici comment on en fait le calcul.

Il paraît par les mémoires de M. de Basville, composés en 1698, qu'il y avait dans les deux diocèses de Nîmes et d'Alais environ 155 mille habitants[1]. Comme ces mémoires ont été dressés après la révocation de l'édit de Nantes et les émigrations qu'elle causa, on ne peut pas présumer que la population des deux diocèses fût moindre en 1677, on suppose qu'elle était égale cy 155.000

Il résulte du journal de la visite épiscopale que l'évêque Séguier fit de son diocèse en 1674, 1675 et 1677, que le nombre des catholiques n'excédait pas 25 000[2],

De l'autre part		155.000
cy	25.000	} 35.000
Il n'est pas fait mention des catholiques de la ville dans ce journal. En supposant que la population totale de Nîmes fût alors de 20 000 âmes et que les deux religions fussent dès lors mi-partie on aura 10 000 catholiques à ajouter, cy	10.000	
Il y avait donc 120,000 protestants dans le diocèse en 1677		120.000[3]

On ne trouvera pas ce nombre exagéré, si on considère qu'on fait dans ce calcul deux suppositions défavorables aux protestants. En effet, on suppose d'abord que la population du diocèse était égale en 1677 et 1698. Or, il est évident que les émigrations qui suivirent 1685 l'avaient beaucoup diminuée. On suppose en second lieu que dans la ville de Nîmes les catholiques étaient égaux en nombre aux

1. Mém. de *Basville*, p. 78.
2. *Ménard*, Hist. de Nîmes, t. V., p. 3 et suiv.
3. Il faut observer que les paroisses du diocèse de Nîmes situées sur le chemin de Nimes à Lafous à droite et à gauche ne sont pas comprises dans la visite de l'évêque Séguier, non plus que celles qui sont situées sur le chemin d'Arles. Ces deux contrées pouvaient contenir dans ce temps là, environ 2 à 3 mille catholiques. Mais comme il est plus que vraisemblable que la ville n'en contenait pas plus de 7 à 8 mille, le nombre total du diocèse n'excédait pas 33 mille, de sorte que le calcul ne se trouve pas moins juste.

protestants; ce qui est peu vraisemblable, puisque l'opinion commune ne supposait pas cette égalité même après 1685, et qu'il y eut un grand nombre d'émigrants à cette époque. « Il s'en sauva pourtant un grand nombre, dit Ménard[1], et de Nîmes entre autres, qui emportèrent de grandes richesses; le commerce en souffrit beaucoup, de même que les arts et métiers. Nîmes perdit alors une partie de son état florissant, et ne s'est pas encore relevé de toutes ses pertes. »

Un second calcul, appuyé sur les mêmes auteurs que le premier, va servir à fixer la diminution que la révocation de l'édit de Nantes fit éprouver à la population du diocèse de Nîmes.

On a vu qu'il y avait en 1677 120,000 protestants dans ce diocèse, cy		120.000
En 1698, il n'en restait selon M. de Basville.		
Que 82000 ; savoir :		
Dans le diocèse de Nimes	39.900	82.050
Dans le diocèse d'Alais	42.150	
Le pays perdit donc dans cet événement 37,950 hab.[2]		37.950

Il serait superflu de s'étendre sur l'immensité de cette perte. Tout le monde sait que ces émigrants furent ou des gens riches qui emportèrent de très grosses sommes d'argent ou des manufacturiers qui transportèrent leur industrie dans les pays étrangers, ou des laboureurs qui allèrent défricher les terres incultes de nos voisins, ou des militaires qui renforcèrent les nations rivales de la France. On observera seulement combien les mémoires de Basville s'écartent de la vérité et même de la vraisemblance lorsqu'ils fixent à quatre mille le nombre des protestants qui sortirent du Languedoc à cette époque. Le désir de pallier aux yeux du monarque un mal, dont on sentait trop tard les conséquences, a dicté seul une assertion si évidemment fausse.

A peine les émigrations occasionnées par la révocation de l'édit de Nantes commençaient à se ralentir que les troubles des Cévennes firent éprouver. au commencement de ce siècle, de nouvelles pertes très considérables aux diocèses de Nîmes et d'Alais. Boulainvilliers

1. Hist. de Nîmes, t. VI, p. 291.

2. On pourrait croire qu'il y ait dans ce nombre plusieurs religionnaires qui, s'étant fait catholiques, ne sortirent pas du royaume. Mais on doit observer que Basville donna pour nouveaux convertis les 82,050 qui restaient dans le pays de son temps; ainsi les 37,950 furent tous des protestants qui périrent ou furent transportés dans les colonies, ou sortirent volontairement du royaume à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes.

assure qu'il périt cent mille hommes à cette occasion, que de ce nombre il y en eut le dixième qui périt par le feu, la corde ou la roue. Qu'on ajoute à ces dix mille suppliciés, les religionnaires que le malheur des temps dispersa dans les pays étrangers et ceux qui périrent dans la guerre, la perte totale des protestants monte à plus de cinquante mille, dont les diocèses de Nîmes et d'Alais supportèrent plus des deux tiers.

Les émigrations furent beaucoup moindres en 1710, 1720 et 1730. Elles ne laissèrent pas cependant que d'être sensibles dans ces intervalles, et d'autant plus préjudiciables à l'État que les émigrants étaient alors les plus riches particuliers du pays. Un vieillard, consulté sur cette matière en conversation, a cité sur-le-champ près de cent particuliers notables de sa connaissance qui sont sortis du royaume la plupart avec leur famille.

Ce fut en 1743 que les assemblées des protestants devinrent publiques et plus nombreuses dans le bas Languedoc et que les mariages et baptêmes au désert commencèrent à se multiplier. Depuis cette époque les religionnaires ont été retenus dans le païs par la liberté qu'on leur a laissé prendre d'exercer leur religion avec une certaine publicité. Cependant il y eut une émigration considérable en 1752. On avait entrepris alors d'obliger les protestants du bas Languedoc à faire rebaptiser par les curés leurs enfants baptisés au désert. Le peuple, effrayé de cette rigueur et perdant tout espoir de toléranee, songea à aller chercher son repos et sa liberté dans les pays étrangers. L'exemple des premiers émigrants excita les autres. Insensiblement le désir de s'expatrier devint une épidémie: on voyait les artisans, les laboureurs, les ouvriers, vendre publiquement leurs effets à l'encan et partir chaque semaine par centaines. Ce qui aggrava le mal, c'est que le roi de Prusse et les Anglais achetaient ces fugitifs en concurrence lorsqu'ils passaient en Suisse. Ils les défrayaient dans leur route et leur donnaient des établissements dans leurs Etats. Il s'en forma des villages entiers dans les défrichements de l'Irlande. On ne peut pas dire précisément quel fut le nombre des émigrants dans cette conjoncture, mais on ne peut guère le supposer moindre de mille familles, presque toutes du diocèse de Nîmes. Il en est rentré quelques-uns depuis, mais les laboureurs, attachés à la terre qu'ils avaient défrichée, ont tous été perdus pour la France. Le malheur d'une troupe de ces fugitifs que M. l'Intendant du Dauphiné fit arrêter sur

les frontières n'aurait pas suspendu le cours du mal, si dans le même temps, on n'avait abandonné le projet de faire rebaptiser les enfants et fait rendre aux paysans les amendes qu'ils avaient payées et les frais que leur avait coûtés le logement des gens de guerre employés à cette exécution.

On n'a aucune notion précise de l'augmentation du nombre des protestants dans le diocèse de Nîmes depuis que les mariages du désert ont lieu. On sait seulement qu'il y a plusieurs paroisses composées entièrement de protestants; que les lieux qu'ils habitent sont en général infiniment mieux cultivés que ceux où il n'y a que des catholiques; qu'il s'est fait depuis peu d'années des défrichements immenses dans la contrée appelée *la Gardonnenque*, toute peuplée de protestants; que *la Vaunage*, autre contrée où les religionnaires sont aussi en grand nombre, fourmille d'habitants qui, à la culture des terres, joignent l'industrie des fabriques.

Quant à la ville de Nîmes, on voit par un dénombrement fait en 1734 par ordre des états de la province qu'elle contenait alors 20 225 habitants. La commune opinion est qu'elle en a aujourd'hui de 40 à 45 mille et que les protestants y sont en nombre égal avec les catholiques. Presque tout le commerce de cette ville est entre les mains des religionnaires, dont le génie industrieux n'a pas dégénéré, et qui méritent plus que jamais l'éloge qu'en faisait M. de Basville en 1698. « Les marchands, dit ce magistrat dans ses *Mémoires* (page 273), y sont appliqués à leur commerce, habiles négociants, hardis dans leurs entreprises, ayant tout le génie qu'en peut avoir dans leur profession... Ce sera toujours, ajoute-t-il, un point très important au commerce de conserver la ville de Nîmes qui en est comme le centre, et d'y protéger les gros marchands... qui, s'ils sont encore mauvais catholiques, du moins n'ont pas cessé d'être très bons négociants. »

P. S. La place nous manque pour insérer ici l'article annoncé dans le dernier numéro du *Bulletin* (p. 144).

Le Gérant : FISCHBACHER.

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECUEIL MENSUEL, IN-8.

AVIS. — LES ABONNÉS DONT LE NOM OU L'ADRESSE NE SERAIENT POINT PARFAITEMENT ORTHOGRAPHIÉS SUR LES BANDES IMPRIMÉES SONT PRIÉS DE TRANSMETTRE LEURS RECTIFICATIONS A L'ADMINISTRATION.

ON PEUT SE PROCURER LES VOLUMES PARUS DU *Bulletin* AUX PRIX SUIVANTS :

1re année,		1852	20 fr. le volume.
2e	—	1853	
3e	—	1854	
4e	—	1855	
5e	—	1856	
6e	—	1857	
7e	—	1858	
8e	—	1859	
9e	—	1860	30 fr. le volume.
10e	—	1861	

11e année,		1862	20 fr. le volume.
12e	—	1863	
13e	—	1864	
14e	—	1865	
15e	—	1866	
16e	—	1867	
17e	—	1868	
18e	—	1869	
19-e20e	—	1870 71	
21e	—	1872	
22e	—	1873	
23e	—	1874	
24e	—	1875	
25e	—	1876	
26e	—	1877	
27e	—	1878	10 fr. le volume.
28e	—	1879	

Chaque livraison séparée : 2 francs.

Une livraison de l'année courante ou de la précédente : 1 fr. 25.

Une livraison de la 7e année : 3 francs.

On ne fournit pas séparément les livraisons des 9e et 10e années.

Une collection complète (1852-1878) : 280 francs.

Table générale des matières des 14 premières années : 3 francs.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 13 JUILLET 1870

Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878

ADMINISTRATION, LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER, 33, RUE DE SEINE

BULLETIN

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne point pour moins d'une année.

Tous les abonnements datent du 1er janvier et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. » pour la France, l'Alsace et la Lorraine
12 fr. 50 pour la Suisse.
15 fr. » pour l'étranger.
7 fr. 50 pour les pasteurs des départements.
10 fr. » pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alfred Franklin, trésorier de la Société, rue de Seine, 33, à Paris.

Les mandats-poste internationaux devront porter la mention : *Payable Bureau* 15 (*rue Bonaparte*).

Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.

LES PERSONNES QUI N'ONT PAS SOLDÉ LEUR ABONNEMENT AU 15 MARS REÇOIVENT UNE QUITTANCE A DOMICILE, AVEC AUGMENTATION, POUR FRAIS DE RECOUVREMENT, DE :

1 fr. » pour les départements;
1 fr. 25 pour la Belgique;
1 fr. 50 pour l'Algérie;
1 fr. 75 pour les Pays-Bas et la Suisse;
2 fr. 50 pour l'Allemagne;
3 fr. » pour l'Angleterre.

Ces chiffres sont loin de couvrir les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

Le recouvrement des quittances n'est possible que dans les pays ci-dessus désignés; les personnes qui en habitent d'autres et qui n'auraient pas payé leur abonnement avant le 15 mars cesseront à cette époque de recevoir les livraisons.

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25 POUR 1880